



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 033



1^{re} SESSION



42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 27 octobre 2016



Présidente

L'honorable Hedy Fry

Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 27 octobre 2016

• (1105)

[Traduction]

La présidente (L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.)): La séance est ouverte.

Pendant que nous prenons en note le nom des gens, je vais profiter de l'occasion pour vous saluer, madame la ministre, et vous souhaiter la bienvenue.

Mesdames et messieurs, comme vous le savez, nous poursuivons notre étude de cinq séances sur les femmes dans le sport. Nous accueillons, aujourd'hui, les représentants du ministère et la ministre Qualtrough qui viennent nous parler des femmes dans le sport, des défis auxquelles elles sont confrontées et de ce que nous pouvons faire pour que les femmes soient vues et entendues et pour qu'elles poursuivent une carrière d'entraîneuse dans le système sportif.

Vous connaissez la procédure: la ministre disposera de 10 minutes pour nous présenter son exposé. Nous passerons ensuite la partie interactive de la séance où les représentants du ministère, et la ministre, si elle le souhaite, répondront aux questions des membres du Comité.

Merci beaucoup.

Madame la ministre, vous avez la parole.

L'hon. Carla Qualtrough (ministre des Sports et des Personnes handicapées): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je tiens à remercier le Comité de m'avoir donné l'occasion de venir témoigner.

[Français]

Je suis ravie de comparaître devant ce comité aujourd'hui.

Permettez-moi d'abord de féliciter les membres du Comité d'avoir entrepris une étude sur les femmes et les filles dans le sport. À titre d'athlète paralympique, d'administratrice ayant une vaste expérience dans le système sportif canadien et de mère de deux jeunes filles, je crois que ce sujet est tout à fait digne d'être étudié et qu'il mérite toute l'attention de notre gouvernement.

Comme j'ai eu l'occasion de travailler pour l'ancien député Dennis Mills à l'époque où il a rédigé son rapport sur le sport, il y a de cela 20 ans, je peux vous dire à quel point les choses ont changé. Beaucoup de progrès ont été réalisés au cours des 20 dernières années. Je les ai vécus.

J'aimerais vous exposer mon point de vue sur les progrès que nous avons réalisés. J'aimerais aussi vous présenter ce que j'ai constaté au sujet des inégalités qui persistent entre les sexes et qui empêchent les femmes et les filles de réussir.

Plus que jamais, les femmes et les filles canadiennes excellent dans le sport de haut niveau. Les athlètes qui connaissent du succès, comme Penny Oleksiak, Brooke Henderson et Aurélie Rivard, sont une source de fierté pour tous les Canadiens.

Plus encore, ces athlètes nous montrent ce que les femmes sont capables de réaliser. Grâce à elles, des jeunes femmes et des filles, partout au pays, peuvent envisager une brillante carrière dans le sport. Ces athlètes sont peut-être justement la source d'inspiration dont plusieurs femmes ont besoin pour tenter leur chance et faire du sport.

Cet été, aux Jeux olympiques de Rio, 16 des 22 médailles récoltées par le Canada ont été remportées par des femmes. Aux Jeux paralympiques, les femmes ont remporté 11 des 29 médailles canadiennes.

[Traduction]

Cet exploit, devant le monde entier, aura des effets considérables non seulement dans le milieu du sport, mais aussi dans d'autres milieux. Lorsque les femmes connaissent du succès dans un secteur d'activité où elles sont sous-représentées, peu importe lequel, des barrières tombent pour toutes les autres.

Cette réalité est aussi présente dans les rangs des dirigeants du secteur canadien du sport, où de plus en plus de femmes prennent des décisions. Mentionnons, notamment, Tricia Smith, présidente du Comité olympique canadien, ainsi que les présidentes et directrices générales du Comité paralympique canadien; de l'Association canadienne des entraîneurs; de l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique; de Canada Basketball; et de Tennis Canada. Je crois que vous avez déjà rencontré certaines d'entre elles dans le cadre de la présente étude.

Les succès de nos athlètes féminines et les réalisations de nos dirigeantes dans le domaine du sport témoignent des progrès accomplis. Il y a quelques décennies, le défi était d'accéder au milieu: de simplement franchir le seuil. Aujourd'hui, il s'agit d'atteindre notre plein potentiel et de contribuer à l'amélioration du milieu sportif et de la société. Ces progrès nous ont amenés à mettre à jour nos politiques sur les femmes et les filles dans le sport, afin de favoriser les milieux sportifs qui encouragent et soutiennent la participation des femmes et des filles en tant qu'athlètes, entraîneuses, responsables techniques, officielles et gestionnaires, parce qu'un système sportif inclusif est le reflet d'une société inclusive, et une société qui favorise la pleine participation de toutes les femmes et filles favorise aussi la participation des personnes handicapées, des membres des minorités visibles et des Autochtones.

En dépit des importants progrès réalisés au cours des dernières années, l'inégalité des sexes subsiste encore. Des groupes qui étaient sous-représentés dans le passé le sont encore aujourd'hui. Les femmes et les filles canadiennes de tous les horizons sont moins nombreuses à participer à des activités sportives que les hommes et les garçons. Et s'il est vrai que bien des jeunes délaissent le sport à l'adolescence, le pourcentage est particulièrement inquiétant en ce qui concerne les filles. On sait que les messages qui circulent dans les médias au sujet des femmes, de la féminité et du sport nuisent aux efforts déployés pour retenir les filles dans le milieu du sport. Nous devons réfléchir à des solutions.

Bien sûr, les filles se privent de belles possibilités lorsqu'elles laissent tomber le sport. Mais en réalité, c'est toute la société qui en souffre. Nous devons arrêter de voir cette question comme un problème touchant les filles ou le sport. En réalité, ce n'est qu'un reflet des inégalités qui existent plus largement dans notre société. Voilà pourquoi nous devons nous pencher sur la question ensemble, en tant que société.

Considérons ce que nous savons.

On prête une attention assez grande aux athlètes canadiennes qui remportent des médailles aux Jeux olympiques et paralympiques. Mais le reste du temps, on ne parle pas beaucoup des femmes et des filles dans le sport.

[Français]

Par exemple, en 2014, seulement 4 % des émissions diffusées par les chaînes sportives canadiennes étaient consacrées à des rencontres sportives féminines.

De plus, dans le cadre de la couverture des Jeux olympiques de Rio en 2016, nous avons vu des exemples de médias sportifs qui parlaient des athlètes féminines en renforçant les stéréotypes et les notions dépassées du rôle social lié au sexe, au lieu de mettre l'accent sur leurs performances sportives. Ce n'est qu'un exemple des préjugés sexistes et des inégalités entre les sexes qui existent encore dans les sports organisés.

C'est le reflet d'attitudes qui persistent dans notre société. C'est une société où, encore aujourd'hui, un écart salarial de près de 20 % existe entre les hommes et les femmes. C'est une société où les femmes continuent d'assumer l'essentiel des tâches domestiques non rémunérées. Cette situation fait en sorte qu'il est plus difficile pour les femmes d'assumer des fonctions bénévoles importantes et d'occuper des postes de direction de premier plan.

Nous le voyons clairement au sein des fédérations sportives internationales. Les femmes occupent respectivement moins de 6 %, 12 % et 13 % des postes de présidents, de vice-présidents et de membres des comités exécutifs au sein des fédérations internationales.

Bref, des obstacles freinent encore aujourd'hui la participation et la représentation pleine et entière des femmes et des filles au sein du système sportif canadien, et ce, à tous les échelons et à quel que titre que ce soit. Cela doit changer.

[Traduction]

Par l'entremise de Sport Canada, le gouvernement du Canada prend des mesures pour régler ces questions, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. Seuls les organismes nationaux qui prouvent que leurs programmes bénéficient à la fois aux hommes et aux femmes sont admissibles à du financement fédéral. Et la moitié de tous les athlètes canadiens qui bénéficient d'un appui dans le cadre du Programme d'aide aux athlètes sont des femmes. L'un des principaux objectifs des ententes bilatérales sur la

participation sportive que nous avons conclues avec les provinces et les territoires est d'offrir l'occasion aux groupes sous-représentés et aux populations marginalisées de participer à des activités sportives en tant qu'athlètes, entraîneuses, officielles et dirigeantes bénévoles.

Nous sommes toutefois conscients qu'il nous reste beaucoup de travail à accomplir, et que nous devons le faire. Tous ensemble: femmes, hommes, organismes sportifs, gouvernements. La promotion de l'égalité des sexes et de l'inclusion dans le sport sera bénéfique pour un très grand nombre de femmes et de filles, peu importe leurs origines ou leurs capacités, et l'ensemble de la société en profitera. Le sport contribue à la cohésion sociale et à la création de collectivités plus inclusives.

• (1110)

Pour en tirer profit, nous devons encourager les membres des groupes traditionnellement sous-représentés à faire du sport et à devenir entraîneurs ou gestionnaires dans le domaine du sport. Cela inclut les femmes et les filles, ainsi que les personnes handicapées et les Autochtones.

À titre de ministre des Sports et des Personnes handicapées, je veux faire en sorte que tous les Canadiens tirent des avantages du sport. Je veux combler l'écart entre les sexes en ce qui concerne la participation au sport et l'accès à des postes de direction dans le sport, pour les femmes et les filles de tous les milieux et de toutes les capacités. J'ai hâte de connaître vos recommandations dans le cadre de cette étude afin de stimuler encore plus la participation des femmes et des filles dans le sport et au sein du système sportif canadien.

Si vous avez des questions, je serai heureuse d'y répondre.

La présidente: Merci beaucoup, madame la ministre.

Nous allons maintenant amorcer notre première série de questions. Comme vous le savez, les intervenants disposeront de sept minutes chacun, y compris questions et réponses.

Mme Julie Dabrusin et M. Dan Vandal, membres ministériels, se partageront le temps alloué pour cette première intervention.

Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.): Merci, madame la ministre.

Je tiens d'abord à souligner la présence de la sénatrice Nancy Ruth à la table. Elle appuie sans réserve la participation des femmes dans le sport et a fait beaucoup de travail dans ce domaine.

Je vous remercie, sénatrice, d'être ici.

Madame la ministre, j'ai été heureuse d'apprendre que vous aviez participé à la rédaction des recommandations dans le rapport du comité du patrimoine publié en 1998, car c'est ce rapport qui nous a permis d'amorcer la discussion. J'aimerais savoir si vous avez eu l'occasion de les relire. Des mesures ont-elles été prises par rapport à ces recommandations? Ces recommandations sont-elles encore pertinentes?

L'hon. Carla Qualtrough: Je crois que ces recommandations sont encore tout à fait pertinentes. D'ailleurs, ce rapport a marqué le début de ma carrière politique. Je remercie toujours Dennis Mills de m'avoir fait participer à ce processus et de ne pas m'avoir laissé partir. Je tente de retrouver les recommandations en question, car je ne veux pas me tromper. C'est très important. Ces recommandations constituent le fondement de la majeure partie du travail que nous avons fait jusqu'à maintenant. Je crois qu'elles sont encore tout à fait pertinentes, car elles concernent des points auxquels j'ai fait allusion dans mon exposé et dont nous discutons aujourd'hui: augmenter les taux de participation; accroître les possibilités d'occuper des fonctions d'entraîneuses; accroître les données; augmenter le nombre de stratégies.

Le rapport Mills, notamment ces recommandations, a poussé les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à prêter plus d'attention aux femmes et filles dans le sport. Il a aussi mené Sport Canada à élaborer une politique propre aux femmes et filles dans le sport. J'ai également siégé au comité consultatif pour l'élaboration de cette politique. Tout cela a mené à la Politique canadienne du sport qui jette, selon moi, les bases pour tout le gouvernement. Il guide les intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux en matière de sport. Cela a permis aux gouvernements fédéral et provinciaux, en collaboration avec nous, de se concentrer sur les femmes dans le sport.

C'est une longue réponse, je le sais. Je suis désolée. Mais, oui, je crois que ces recommandations sont encore tout à fait pertinentes. Avons-nous parcouru beaucoup de chemin? Absolument. Nous reste-t-il encore beaucoup de chemin à parcourir? Absolument.

Mme Julie Dabrusin: Très bien. Merci.

Je vais partager mon temps d'intervention, mais j'aurais une dernière question à vous poser, brièvement, sur le financement des infrastructures. Nous entendons parler, notamment, des équipes de hockey féminines qui éprouvent de la difficulté à obtenir du temps de glace dans les arénas. Dans la mesure où le gouvernement fédéral investit dans les infrastructures pour différents sports, devrait-on ajouter des conditions relatives à l'accès équitable?

•(1115)

L'hon. Carla Qualtrough: C'est très intéressant comme question. C'est une option que nous examinons à tous les niveaux, soit dans quelle mesure le gouvernement peut-il associer les investissements en infrastructures à la programmation. Sincèrement, j'ignore si une décision a été prise à cet égard.

Ce que nous avons fait dans le cadre de notre budget de cette année, c'est de créer un fonds de 150 millions de dollars destiné aux infrastructures sportives et récréatives, au réinvestissement et à la modernisation. Selon la Fédération canadienne des municipalités, les infrastructures les plus délabrées au pays sont les infrastructures sportives et récréatives. Elle estime également qu'il en coûterait 9 milliards de dollars pour remédier à la situation, une somme incroyable. Il y a une raison pour laquelle les noms de nos centres récréatifs et arénas incluent le mot « centenaire »; beaucoup ont été construits il y a cent ans et n'ont pas été modernisés depuis.

Nous voulons nous assurer que les installations récréatives et sportives reçoivent l'attention qu'elles méritent. Selon moi, c'est un « point tournant TSN », pour emprunter une expression du milieu sportif, dans la façon dont nous considérons les infrastructures sportives et récréatives.

Concernant la possibilité que les investissements en infrastructures soient conditionnels à la programmation, honnêtement, aucune décision n'a été prise à cet égard. Je suis impatiente de prendre

connaissance de vos recommandations dans votre rapport, car elles nous aideront dans notre processus décisionnel.

J'ignore si Marie-Geneviève ou quelqu'un d'autre... Je suis désolée. J'ai omis de vous présenter les membres de mon équipe. Je vous présente Marie-Geneviève Mourier, Alan Zimmerman et Sean O'Donnell, de Patrimoine Canada et de Sport Canada. Ce sont mes représentants.

M. Alan Zimmerman (directeur, Politique et planification, sport Canada, ministère du Patrimoine canadien): Concernant le fonds d'infrastructures et la participation de Sport Canada à ce fonds, comme vous le savez probablement, ce n'est pas notre domaine de spécialité. Tous les fonds investis dans des installations sportives et récréatives l'ont été par les ministères concernés, comme Infrastructure Canada, ou par l'entremise d'ODR, des organismes de développement régional.

Nous discutons avec eux pour trouver des façons d'améliorer les infrastructures existantes et de réduire le déficit en infrastructure souligné par la Fédération canadienne des municipalités dans son rapport publié en janvier dernier.

Nous étudions également des façons de jumeler, de façon générale, l'accessibilité et la participation des femmes et filles aux investissements en infrastructure.

Toutefois, les discussions officielles en ce sens ne sont qu'à la phase embryonnaire. Nous devons poursuivre les efforts à ce chapitre.

M. Dan Vandal (Saint-Boniface—Saint-Vital, Lib.): D'abord, je tiens à vous remercier pour vos efforts personnels et politiques dans ce dossier.

Je m'intéresse à vos politiques relatives à la participation des autochtones dans les sports. Je fais référence, ici, à la Commission de vérité et de réconciliation qui, dans son rapport, a fait cinq appels à l'action. Elle demande au gouvernement de modifier la Loi sur l'activité physique et le sport pour appuyer la réconciliation, de réduire les obstacles à la participation dans le sport et d'accroître la poursuite de l'excellence dans le sport pour les Autochtones.

Il ne reste plus beaucoup de temps à cette intervention, mais j'aimerais connaître votre opinion à ce sujet.

L'hon. Carla Qualtrough: Nous avons adopté une approche pangouvernementale au rapport de la Commission de vérité et de réconciliation et Sport Canada a dû expliquer à Affaires autochtones et du Nord Canada ce que nous allions faire pour respecter les cinq recommandations relatives au sport.

Vous voulez ajouter quelque chose?

M. Alan Zimmerman: Il faut se poser la question: que font les représentants? Nous avons créé un groupe de travail sur le sport chez les autochtones et tentons de respecter les recommandations, notamment les cinq qui concernent les activités sportives et récréatives.

Je crois que nous sommes à élaborer un cadre de leadership. Par exemple, nous examinons le Cercle sportif autochtone...

M. Dan Vandal: Je suis désolé, mais il me reste juste assez de temps pour une dernière question. Les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord qui ont eu lieu à Winnipeg, en 2002, si je ne m'abuse, ont connu beaucoup de succès. Ils auront lieu à Toronto prochainement, non?

L'hon. Carla Qualtrough: Effectivement. L'an prochain.

M. Alan Zimmerman: Ils auront lieu à Toronto en 2017. Cela fait partie du cadre. Effectivement.

M. Dan Vandal: Le gouvernement fédéral participe-t-il à ces jeux?

L'hon. Carla Qualtrough: Absolument. Je me suis rendu à Toronto pour en faire l'annonce. Nous exerçons un leadership important à la table FPT concernant les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord. D'ailleurs, Toronto sera la ville hôte des Jeux mondiaux des nations autochtones. Est-ce encore le cas? La décision n'avait pas encore été confirmée.

Mme Marie-Geneviève Mounier (sous-ministre adjointe, Sport, événements majeurs et commémorations, ministère du Patrimoine canadien): Nous attendons toujours la confirmation.

M. Dan Vandal: Je crois que Winnipeg serait intéressée de les accueillir.

L'hon. Carla Qualtrough: N'est-ce pas? C'est noté.

La présidente: Merci, monsieur Vandal.

Merci, madame la ministre.

La présidence aimerait s'excuser de ne pas avoir remarqué la présence de la sénatrice Nancy Ruth. Je tiens à souligner votre présence au Comité.

Sénatrice, vous êtes toujours si timide et réservée. Je ne vous avais pas remarqué.

• (1120)

L'hon. Nancy Ruth (sénatrice, Sénat): C'est un compliment, Hedy.

La présidente: Merci.

Monsieur Kitchen, du Parti conservateur, vous avez la parole.

M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci, madame la ministre, d'avoir accepté notre invitation.

Je vais tenter de poser quelques questions dans le temps qui m'est alloué pour cette intervention.

Si j'ai bien compris, vous dites que seulement 24 % des rencontres sportives féminines hors Olympiques font l'objet d'une couverture télévisée.

Fait intéressant, hier, en compagnie de Mme Dabrusin, j'ai participé à un type de dîner-causerie qui permet de découvrir une nouvelle cause. L'une des discussions portait sur la possibilité de retirer certaines émissions des chaînes de télévision principales pour les diffuser dans Internet, puisque c'est le médium qu'utilisent les jeunes. Nous savons et convenons tous que nous avons besoin de plus de modèles exemplaires de femmes pour inciter les jeunes femmes à la participation dans les sports.

Est-ce une chose que vous étudiez? Avez-vous demandé à votre comité de se pencher sur la question?

L'hon. Carla Qualtrough: Absolument.

À Rio, j'ai eu l'occasion de passer du temps avec M. Lacroix et avec M. Greg Stremmlaw, de CBC Sports. Une des informations que j'ai obtenues portait justement sur cet aspect, les nouvelles plateformes utilisées pour mettre en valeur le sport, les femmes dans le sport, les sports paralympiques et tout autre sport qui peut ne pas être diffusé à la télévision. J'ai trouvé très intrigante l'idée selon laquelle la télévision n'est plus la fin des fins comme elle l'était auparavant. En fait, la plupart des jeunes regardent des émissions de sport sur des plateformes très diversifiées, notamment sur un

ordinateur, un téléphone, d'autres médias sociaux et des plateformes Internet.

Ce qui me fascinait, c'était l'occasion que cela représente, parce qu'à certains égards, la seule limite de ces plateformes est liée au contenu, comparativement aux heures ou aux minutes, dans le cas de la télévision. À cela s'ajoute l'idée selon laquelle ces groupes sont bien représentés tant que le contenu est disponible.

Avant de quitter Rio, je me suis engagée à organiser une sorte de table ronde ou une réunion des intervenants des médias, comme la CBC et d'autres, pour discuter des façons d'assurer la présence des groupes habituellement sous-représentés sur ces plateformes externes, car je pense que c'est une occasion de sensibilisation formidable.

M. Robert Kitchen: Merci.

Le principal objectif est évidemment d'inciter les jeunes filles à participer. Nous faisons un travail formidable avec nos athlètes de haut niveau et nous obtenons d'excellents résultats. Il convient de les féliciter, ainsi que les entraîneurs qui les amènent jusque là. Je vais parler de l'entraînement un peu plus tard, si j'en ai l'occasion.

Essentiellement, la Politique canadienne du sport vise à inciter plus de Canadiens, en particulier les femmes, à faire du sport. Je sais que lors de votre réunion avec les autorités provinciales et territoriales, en juin, il a été question de renforcer la participation, de renforcer cet aspect.

Comment mesurez-vous ces résultats? Comment ferez-vous pour déterminer si les gens participent plus et si nous améliorons le taux de participation?

L'hon. Carla Qualtrough: Je vais laisser mes fonctionnaires parler des données techniques, mais je tiens à réaffirmer que lors de notre réunion fédérale-provinciale-territoriale, nous avons très clairement indiqué que la participation des femmes et des filles dans le sport était une grande priorité pour tous les ordres de gouvernement.

Pouvez-vous en dire plus sur les données?

M. Alan Zimmerman: Comme vous le savez, la question de l'augmentation de la participation des femmes et des filles dans le sport — en particulier des filles — est très complexe. En ce qui concerne les chiffres comme tels, nous avons des renseignements sur le nombre de participantes à l'échelle nationale, par exemple. Parmi les 5,3 millions de membres des organisations sportives nationales, on compte environ 1,9 million de filles. Nous avons ces données de base, mais il s'agit de données relatives aux jeunes filles ou aux femmes qui aiment faire du sport. À l'avenir, le défi sera de trouver une façon de favoriser, pour employer ce terme, une plus grande participation des personnes qui ne considèrent peut-être pas le sport ou l'activité physique comme une option pour elles-mêmes.

Nous examinons donc ce qui se fait ailleurs. Le Royaume-Uni, en particulier, a fait un travail très intéressant à cet égard, par l'intermédiaire de son initiative appelée This Girl Can. En fait, un représentant du Royaume-Uni participe à la conférence de recherche que nous menons actuellement pour nous donner des informations à ce sujet.

Je dirais qu'il reste beaucoup de travail à faire dans ce domaine. Je précise, pour donner une réponse complète, que nous n'y sommes pas encore.

•(1125)

M. Robert Kitchen: Je suis conscient qu'il y a beaucoup de travail à faire. Êtes-vous uniquement axés sur la sensibilisation et la promotion, ou êtes-vous concentrés sur des aspects concrets? Par exemple, nous avons parlé à maintes reprises — et des témoins l'ont souligné — des interventions en milieu scolaire, pour intervenir auprès des jeunes qui ont des cours d'éducation physique, mais pas de cours sur la santé.

En tant que professionnel de la santé, je conviens qu'il faut se concentrer à la fois sur la santé et l'éducation physique. Il faut que les filles et les garçons — tout le monde, en fait — participent. On parle de ParticipACTION, de faire une promenade tous les jours. Qu'en est-il des cours d'éducation physique d'une heure dans les écoles?

L'hon. Carla Qualtrough: Encore une fois, une de nos difficultés, c'est que l'éducation est de compétence provinciale. Cela ne veut pas dire que le gouvernement fédéral ne peut jouer un rôle de chef de file ni faire de cet aspect une priorité de ses accords bilatéraux avec les provinces en les appuyant financièrement pour adopter des mesures en ce sens.

En juin, le groupe de ministres a pu constater que malgré les progrès que nous croyons avoir obtenus avec nos homologues de la Santé, il existe toujours un manque de communication avec le secteur de l'éducation à l'échelle des ministères. Cela ne veut pas dire que nous n'essayons pas. Cela signifie que lorsqu'on entreprend un dialogue avec un ministre de l'Éducation... Le Québec est la seule province ayant un ministère qui se charge à la fois de sport et d'éducation, ce qui facilite considérablement les discussions sur le sport en milieu scolaire. Même si j'ai eu l'occasion de rencontrer le président de Sport scolaire Canada, à Calgary, nous essayons toujours de composer avec ce manque de communication, ce qui peut être très frustrant.

Au cours de ma toute première entrevue à titre de ministre du Sport, on m'a posé la question suivante: « Si vous pouviez changer quoi que ce soit, que changeriez-vous? » J'ai répondu que je rétablirais les cours d'éducation physique quotidiens dans les écoles. Parmi toutes les choses que je changerais dans ce système, ce serait la première chose que je ferais.

M. Robert Kitchen: Merci beaucoup.

J'aimerais parler brièvement de l'entraînement et de la participation des femmes. Évidemment, nous parlons tous... Lorsque j'étais plus jeune, j'ai été l'entraîneur de ma fille. Pour les femmes, il était souvent difficile de jouer le rôle de modèle à cet égard, ce dont les jeunes filles ont besoin. Elles ont besoin de la présence de leur mère pour participer et persévérer.

Pour les femmes, c'est difficile à faire. Comment peuvent-elles composer avec tout cela — avoir un emploi, élever une famille, faire tout ce qui est lié à l'organisation d'un ménage — et ensuite être d'entraîneuses, obtenir une certification et progresser dans ce domaine?

Est-ce quelque chose que vous examinez? Avez-vous des idées à proposer à cet égard?

L'hon. Carla Qualtrough: Nous avons beaucoup discuté de ces enjeux avec l'Association canadienne des entraîneurs. Des entraîneuses ont évoqué les obstacles systémiques dont vous parlez. L'heure à laquelle on fait appel aux entraîneurs bénévoles est le pire moment de la journée pour les femmes, soit de 16 heures à 20 heures, une période où les femmes ont toujours, dans notre société, diverses autres responsabilités. À cela s'ajoute le fait que les entraîneuses ne voient pas beaucoup d'autres femmes qui jouent ce

rôle également, de sorte qu'elles n'ont pas de modèles. C'est un cycle. Il faut entretenir un dialogue avec l'Association canadienne des entraîneurs pour créer des modèles, ce qui aura un effet d'entraînement... Il conviendrait peut-être ensuite d'aborder le sport sous un angle différent. Pourrions-nous adopter un modèle de conciliation à cet égard pour que les entraîneuses n'aient pas à faire ce travail chaque semaine? On pourrait établir un horaire pour que deux femmes puissent se partager la tâche, comme on le fait pour les emplois à horaire variable. Donc, c'est possible.

Certains organismes nationaux de sport ont demandé à des entraîneuses d'agir à titre de mentor. Parfois, des organismes qui comptent habituellement deux entraîneurs-chefs font appel à une troisième personne — une femme —; on lui offre du mentorat afin qu'elle devienne elle-même entraîneuse-chef.

Est-il possible d'accroître la souplesse de nos systèmes et de nos programmes afin de favoriser la participation des femmes? Absolument.

La présidente: Merci.

Nous passons à Mme Laverdière, du NPD, pour sept minutes.

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Merci beaucoup.

Merci de votre exposé.

Je me demande si nous devrions offrir des cours à certains conjoints, des cours de cuisine, notamment.

[Français]

Toutefois, il y a aussi la question de la présence féminine dans les instances décisionnelles des différents sports. Si je ne m'abuse, je crois que là aussi les femmes sont sous-représentées. Selon vous, y a-t-il moyen de régler ce problème ou d'améliorer la situation?

L'hon. Carla Qualtrough: Bien sûr.

Les conseils d'administration des organisations nationales de sports comprennent des femmes. Leur nombre est-il égal à celui des hommes? Il l'est presque également au sein des conseils d'administration sur le plan national, mais non sur le plan international. Toutes les organisations nationales ont des politiques d'équité féminine. C'est l'une des conditions pour obtenir de l'aide financière de la part du gouvernement du Canada. Cependant, aux niveaux communautaire, provincial et territorial, les femmes jouent un rôle plus restreint.

•(1130)

[Traduction]

Les femmes ne sont pas représentées au sein des conseils d'administration et des organismes décisionnels aux échelons communautaire et provincial. Les femmes occupent plutôt des rôles administratifs; elles s'occupent des horaires, des uniformes et de la gestion des équipes, mais la sélection de l'équipe et la gestion de l'organisation de hockey relèvent des hommes de la communauté. Je pense qu'il s'agit d'une importante lacune de notre modèle de leadership et qu'il faut la régler. À mon avis, nous pouvons être un chef de file par l'intermédiaire des organismes nationaux de sport et de leurs membres à l'échelle provinciale. Je pense que si le financement que nous offrons était assorti de conditions relatives à l'équité au sein des conseils d'administration des organismes membres, ce serait un important progrès.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Merci beaucoup.

Je ne sais pas vraiment quelle est la marge de manoeuvre qui permettrait d'agir à cet égard, mais un autre enjeu concerne les commandites pour les athlètes qui, si je comprends bien, sont moins élevées pour les femmes que pour les hommes. Je me demandais si vous pouviez me confirmer cela et s'il existe des moyens d'agir pour compenser ce déséquilibre. Quelles seraient vos recommandations à ce sujet?

L'hon. Carla Qualtrough: Je peux absolument confirmer que les femmes reçoivent moins de commandites que les hommes dans le sport.

Au sujet de la façon d'améliorer la situation, cela est très difficile car ce sont les entreprises qui prennent les décisions à cet égard. Ce n'est pas nous qui les prenons. Je crois tout de même qu'il existe des tensions entre les commandites des organisations nationales et les commandites individuelles des athlètes. De plus, il y a les commandites des détenteurs de licences.

C'est ainsi, par exemple, que le Comité olympique va avoir une banque, alors que l'organisation de la natation ne peut pas avoir une banque différente. C'est la même chose pour l'athlète. Des entreprises plus novatrices sont présentement empêchées de donner de l'argent aux athlètes à cause des contrats qui existent. Je crois que l'on peut étudier et améliorer les règles pour

[Traduction]

les assouplir, peut-être, afin que nos athlètes puissent avoir des commanditaires. Certaines entreprises veulent commanditer des athlètes, mais les entreprises les plus novatrices sont plus petites, plus souples et aussi moins récentes. Elles ne peuvent donc pas rivaliser avec les grandes entreprises qui financent déjà les comités olympique et paralympique et qui les empêchent de financer nos organismes et nos athlètes. Je pense qu'il y a beaucoup à faire du côté des commandites.

La présidente: Vous avez trois minutes.

L'hon. Carla Qualtrough: Habituellement, je parle plus longtemps. Je suis désolée.

Mme Hélène Laverdière: C'est aussi mon cas, habituellement.

Selon vous, en général, quelles devraient être nos priorités en ce qui concerne des recommandations dans le...

L'hon. Carla Qualtrough: Par rapport aux femmes et aux filles, en particulier?

Mme Hélène Laverdière: Oui.

L'hon. Carla Qualtrough: Je dirais que cela devrait être les taux de participation, surtout à l'adolescence. Je pense que c'est une lacune. Les filles commencent à faire du sport, puis elles abandonnent. C'est vraiment dommage, parce que les raisons pour lesquelles elles abandonnent sont parfois précisément liées aux avantages qu'elles pourraient tirer du sport. Elles cessent de faire du sport pour toutes sortes de raisons: souci de l'image corporelle, manque de confiance en soi, compétition, bref, toutes les difficultés qu'éprouvent les jeunes filles de 13 ou 14 ans. C'est paradoxal, car ces mêmes difficultés pourraient être surmontées si elles continuaient à faire du sport, qui permet d'améliorer la confiance en soi et l'image de soi. Nous observons donc une baisse du taux de participation des filles pour des raisons qui correspondent précisément aux avantages liés à la pratique du sport.

Je pense également que nous devons examiner les occasions que nous offrons aux filles et réfléchir aux activités sportives que souhaiteraient pratiquer les jeunes filles de 14 à 16 ans de nos jours,

qui pourraient être des sports différents de ceux auxquels elles avaient accès auparavant.

Je pense que nous pourrions faire beaucoup de choses, mais cet aspect est le plus important, à mon avis.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Je ne sais pas si vous êtes d'accord pour dire que beaucoup d'enjeux dépassent le domaine sportif. Ce sont des enjeux sociaux, qu'il s'agisse de l'image et de la perception de soi chez les jeunes femmes, des conjoints qui ne prennent pas leur part de responsabilités ou d'autres situations de ce genre.

•(1135)

[Traduction]

L'hon. Carla Qualtrough: Je suis tout à fait d'accord avec vous sur ce point. Cela dit, je suis aussi convaincue que le sport peut servir à atteindre des objectifs sociaux plus larges. Si nous pouvions trouver une façon d'utiliser le sport pour régler certains des enjeux sociaux plus généraux auxquels nous sommes confrontés, je pense que nous serions tous gagnants.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Merci beaucoup.

[Traduction]

La présidente: Monsieur O'Regan, du Parti libéral, pour 10 minutes.

M. Seamus O'Regan (St. John's-Sud—Mount Pearl, Lib.): Merci, madame la présidente. Si vous le permettez, j'aimerais partager mon temps de parole avec ma collègue, Sonia Sidhu.

La présidente: Je ne sais pas si c'est possible; je vais vérifier.

D'accord, allez-y.

M. Seamus O'Regan: Merci beaucoup.

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci, madame la ministre, d'être venue au Comité.

J'ai récemment rencontré Nandini Sharma, une joueuse de hockey sur luge de l'équipe nationale canadienne féminine. En fait, elle joue en ce moment même. Elle habite dans ma circonscription de Brampton-Sud. Elle est devenue paraplégique dans un accident, en 2010.

Pourriez-vous nous dire s'il y a des recommandations concernant d'excellents programmes provinciaux que nous pourrions élargir et promouvoir afin que des filles qui débordent d'énergie puissent avoir du financement et progresser?

L'hon. Carla Qualtrough: Il y a évidemment, selon moi, des exemples d'excellentes mesures mises en oeuvre à l'échelle provinciale. Je suis également ministre des Personnes handicapées et, à ce titre, j'aborde les questions liées au sport et aux loisirs dans le cadre de nos consultations sur les mesures législatives en matière d'accessibilité et lors de tables rondes sur les transports, l'emploi, etc. Nous avons mis sur pied un groupe de réflexion qui examine les pratiques exemplaires en matière de sports et de loisirs pour trouver des façons de les utiliser pour inciter davantage de personnes handicapées à faire du sport. Ce groupe examine les mesures mises en place à l'échelle provinciale et cherche des façons d'accroître la participation des filles et des femmes dans le sport, en particulier les filles ayant un handicap acquis, c'est-à-dire un handicap découlant d'un accident et non un handicap congénital. Je dirais qu'il y a de graves lacunes du côté de l'offre aux personnes ayant un handicap acquis.

L'Ontario fait de l'excellent travail, tout comme la Colombie-Britannique, mais c'est un défi considérable parce que le système sportif, comme la plupart des autres systèmes, n'a pas été initialement conçu en fonction des besoins des filles handicapées, à tout le moins, même si je dirais probablement ceux de l'ensemble des femmes. Disons simplement qu'elles n'étaient pas au centre des préoccupations lorsque le système actuel a été créé. Donc, nous cherchons à la moderniser pour qu'il soit inclusif.

Mme Sonia Sidhu: Merci.

Je redonne la parole à mon collègue, pour le temps qui reste.

M. Seamus O'Regan: Merci d'être venue au Comité, madame la ministre.

J'aimerais vous poser des questions précises sur les manifestations sportives organisées, comme les Jeux gais et les Jeux des aînés, qui ne semblent pas satisfaire actuellement aux exigences du cadre de financement fédéral, étant donné que ce ne sont ni des sports professionnels ni des sports chapeautés par une association quelconque. Je me demande s'il y a une ouverture à cet égard ou s'il sera possible, à l'avenir, de financer ces événements, même au cas par cas.

L'hon. Carla Qualtrough: Je pense que je vais demander à ces personnes de répondre, dans quelques instants, mais je vous dirais que la réponse à la question est oui. C'est un des aspects que nous examinons.

Dans le passé, le financement de Sport Canada était axé sur le sport olympique et paralympique. Ensuite, il nous était possible d'offrir un financement exceptionnel, au cas par cas, pour les Jeux des policiers et pompiers ou... On parle d'événements à forte participation qui permettent d'atteindre divers autres objectifs, mais qui n'aident pas à amener nos athlètes de haut niveau jusqu'aux Jeux olympiques ou aux Jeux paralympiques. Le financement a été versé en fonction de cet objectif.

Nous examinons actuellement le Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport ainsi que les critères connexes. Nous travaillons en outre à l'élaboration d'une stratégie internationale en matière de sport. Un des aspects du volet organisation portera sur les événements à forte participation comme ceux dont vous avez parlé. Ces événements généreraient des recettes considérables découlant du tourisme sportif, inciteraient un nombre incalculable de personnes à faire du sport et permettraient de mettre en lumière la diversité de notre pays. Ce sont tous des objectifs fondamentaux pour le gouvernement. Nous cherchons donc manifestement des façons de modifier nos pratiques et politiques actuelles afin d'y intégrer ces initiatives très importantes.

M. Seamus O'Regan: Nous avons eu le privilège d'entendre les athlètes et, comme nous en avons parlé l'année dernière avec vous, nous célébrons la performance des athlètes féminines à Rio, mais au-delà de cela, ce qui fait du bien, c'est la façon dont on a parlé d'elles dans les médias et la façon dont les jeunes filles et leur famille ont applaudi leur performance et en étaient si fières.

Ce que nous avons appris ici, c'est qu'il ne faut jamais s'asseoir sur ses lauriers et qu'aujourd'hui, il faut miser sur cette lancée. Nous avons entendu des témoignages assez poignants de la part d'athlètes qui avaient été victimes de harcèlement sexuel dans le milieu de l'athlétisme. Vous avez parlé de l'entraînement, de la présence de femmes entraîneuses et de créer un environnement plus convivial, qui permet à nos athlètes d'être à leur meilleur, et c'est ce que nous voulons.

Étant donné votre point de vue unique sur la situation, pourriez-vous nous donner votre opinion à ce sujet?

• (1140)

L'hon. Carla Qualtrough: Oui, tout à fait. Avec plaisir.

Il faut reconnaître que dans le sport — et je dirais en général —, les hommes et les femmes sont différents. Pour que les gens se réalisent pleinement, il faut reconnaître leurs différences.

Je crois que dès le départ, il faut créer des politiques et programmes inclusifs qui tiennent compte de la diversité plutôt que de faire quelque chose de générique pour ensuite se rendre compte que cela ne fonctionne pas pour les filles et essayer de corriger la situation. Il faut penser à tout le monde dès le départ.

Je crois qu'on parle ici d'un changement de culture, et cela représente un défi. C'est un changement sociétal, n'est-ce pas? J'ai deux filles, qui ont 6 et 16 ans. Ma fille de 6 ans joue au soccer. On lui dit qu'elle est bonne, qu'elle est l'égal des garçons, et c'est très bien, mais lorsqu'elle aura 14 ou 15 ans, elle entendra des commentaires du genre « tu cours comme une fille », comme si c'était une mauvaise chose. Je connais des filles qui courent très vite.

C'est cette idée qu'en l'espace de 10 ans, l'enfant passe d'une situation où l'on favorise la confiance en soi et le positivisme à une situation où il est acceptable d'insulter un garçon en lui disant qu'il court comme une fille. À mon avis, notre société est confrontée à un important défi. Lorsqu'il s'agira d'un compliment plutôt que d'une insulte, alors nous saurons que nous avons réussi à changer les choses.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur O'Regan et madame la ministre.

Nous commençons la deuxième série de questions. Je regarde l'horloge, et je crois que nous pourrions faire une ronde de questions de cinq minutes, comme nous l'avons déjà fait lorsque nous avions trois participants.

C'est M. Maguire, pour les conservateurs, qui prendra la parole en premier. Allez-y, monsieur.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Je vous remercie, madame la ministre, de votre présence ici aujourd'hui.

Vos commentaires sur les installations centenaires du pays m'ont intéressé. Vous avez parlé d'un investissement de 150 millions de dollars dans divers événements au cours de la prochaine année, mais ce sont surtout les idées de Chantiers Canada qui m'intéressent. Je pense que les loisirs en font partie.

L'hon. Carla Qualtrough: Oui.

M. Larry Maguire: Que faites-vous pour en souligner l'importance auprès de vos collègues et des membres de votre cabinet? Le budget sera présenté au printemps prochain. Que peut-on faire, à votre avis?

• (1145)

L'hon. Carla Qualtrough: Ces deux éléments ouvrent la porte à une discussion importante: tout d'abord, il faut que les installations de loisirs soient admissibles au financement offert par Chantiers Canada; ensuite, il faut consacrer une petite partie du budget aux infrastructures sportives et de loisirs.

Je défends l'importance des sports et des loisirs pour l'atteinte d'objectifs plus vastes, notamment et surtout la santé. Nous savons que la santé est directement liée au niveau d'activité physique. En 2002, le rapport Romanow disait qu'une dépense de 1 \$ dans les sports permettait des économies de 5 \$ en santé. Même si vous n'aimez pas le sport, c'est une équation mathématique.

Si vous le demandez aux jeunes d'Attawapiskat, ils vous diront que ce qu'ils veulent le plus dans leur collectivité, c'est un centre de loisirs. Ils ont besoin d'un endroit pour se réunir et pour jouer. J'ai passé beaucoup de temps à discuter avec mes collègues de l'atteinte des objectifs par l'entremise du sport et des loisirs. Je dirais que les infrastructures de loisirs jouent un grand rôle à cet égard; c'est pourquoi dans ma lettre de mandat, on me demande de travailler à l'amélioration des infrastructures de loisirs du pays.

M. Larry Maguire: Je viens d'une région rurale, en grande partie. La ville de Brandon représente la moitié de ma circonscription, mais l'autre moitié est assez dispersée. Il y a beaucoup de petites collectivités de 400 ou 500 personnes à 2 000 personnes. Certaines collectivités ont pris les choses en main. Par exemple, la ville de Hartney a construit un petit aréna il y a 10 ou 12 ans. La ville compte beaucoup d'athlètes de niveau amateur et professionnel, surtout au hockey et au baseball. Elle a acquis les Westman Wildcats, une équipe de hockey midget, qui a gagné les championnats de l'Ouest du Canada au cours de sa première année d'existence. Cela n'aurait toutefois pas été possible sans l'aréna de 2 millions de dollars construit par la ville. L'aréna est surtout fonctionnel, mais c'est suffisant.

Comment pourrions-nous intégrer les installations dans ces petites villes? Certains athlètes professionnels et bon nombre des athlètes amateurs viennent de ces petites régions, des régions rurales et des régions éloignées; ils ont besoin de ces installations.

L'hon. Carla Qualtrough: En premier lieu, je pense au Fonds des petites collectivités. Il faut aussi travailler — et le terme « lobbying » n'est pas tout à fait approprié ici — avec les provinces et les municipalités pour qu'elles fassent de ces installations une priorité dans leurs collectivités. Nos relations reposent surtout sur les priorités désignées par les provinces et les municipalités. Si elles nous disent que les centres de loisirs sont pour elles une priorité, alors nous allons agir en conséquence.

Le défi — et c'est ce que me disent tout le temps les exploitants des centres de loisirs et l'Association canadienne des parcs et loisirs —, c'est qu'il est très difficile de faire concurrence aux eaux usées, par exemple. Les municipalités sont confrontées à des défis fondamentaux, qui l'emportent toujours sur un centre de loisirs. C'est pourquoi nous avons besoin d'un fonds consacré aux sports et aux loisirs. Je dirais que les infrastructures de loisirs, encore plus que les sports et les loisirs — les installations de loisirs multifonctionnelles et superfonctionnelles — seraient un énorme gain pour le pays.

M. Larry Maguire: Ce n'est pas seulement une question de sports, je comprends. C'est aussi une question de santé.

L'hon. Carla Qualtrough: Tout à fait, et c'est le fondement des collectivités.

La présidente: Soyez bref, s'il vous plaît.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): D'accord, j'aimerais prendre la parole. Il faut que je vous le dise: vous tuez les centres de curling du pays.

L'hon. Carla Qualtrough: Comment?

M. Kevin Waugh: Les municipalités leur imposent de lourdes taxes. J'ai siégé au conseil de nombreux clubs de curling et j'ai

couvert de nombreux championnats. Le sport se meurt parce que les municipalités imposent de lourdes taxes aux installations de curling de tout le pays. Le coût de l'électricité et de l'exploitation des patinoires a grimpé en flèche et les centres de curling ferment leurs portes à un rythme alarmant.

Vous parlez de participation, le curling est un sport...

L'hon. Carla Qualtrough: Le curling est un excellent sport.

M. Kevin Waugh: Peut-être, mais je vais être honnête avec vous: dans 10 ans, on ne le verra peut-être plus.

L'hon. Carla Qualtrough: C'est intéressant. Je ne le savais pas. J'étudierai la question avec plaisir, parce que c'est vraiment dommage.

M. Kevin Waugh: Je peux vous donner le nom d'une personne à Saskatoon. Nous n'avons plus que quatre clubs de curling. Nous en avons sept à une certaine époque.

L'hon. Carla Qualtrough: D'accord, merci.

La présidente: Merci, monsieur Waugh.

Monsieur Samson, vous avez la parole.

M. Darrell Samson (Sackville—Preston—Chezzetcook, Lib.): Je vais partager mon temps de parole avec Mme Dabrusin.

Je n'ai qu'une brève question.

[Français]

Bonjour, madame la ministre. Je vous remercie, vous et votre équipe, d'être ici avec nous aujourd'hui.

L'hon. Carla Qualtrough: Bonjour et merci.

M. Darrell Samson: J'aimerais vous poser des questions au sujet de votre expérience personnelle.

Des témoins nous ont dit que six fois plus de jeunes filles que de garçons arrêtent de pratiquer leur sport vers l'âge de 12 ans, 13 ans ou 14 ans.

Cependant, pour votre part, vous n'avez pas arrêté. Vous avez continué. Qu'avez-vous fait pour continuer à pratiquer le sport que vous aviez privilégié? Par ailleurs, votre fille de 16 ans continue-t-elle toujours ses activités sportives? Si oui, quelle est la formule du succès? Pouvez-vous la partager avec nous, s'il vous plaît?

[Traduction]

L'hon. Carla Qualtrough: Ces questions sont très pertinentes; merci.

Je vais répondre à la deuxième, rapidement.

Non, ma fille de 16 ans ne fait pas de sport. Elle en faisait, mais elle est passée à autre chose. C'est une artiste. Elle joue dans un orchestre, elle fait des arts dramatiques, elle aime le théâtre, etc. Elle a trouvé sa place dans les arts. Elle ne l'a pas trouvée dans le sport, et c'est un grave problème.

Lorsque j'avais son âge, j'ai eu la chance de trouver ma place dans le sport paralympique. Si j'avais continué à pratiquer des sports conventionnels, j'aurais probablement abandonné, mais comme j'ai découvert le sport paralympique, qui répondait à mes besoins uniques, j'ai persévéré et je me suis épanouie.

Je ne sais pas si j'aurais persévéré dans les sports conventionnels. J'ose espérer que oui. Je suis plutôt active et sportive; j'aime la compétition alors j'aurais peut-être continué malgré le système, et non grâce au système.

Mme Julie Dabrusin: Merci.

Nous parlons beaucoup des femmes et des filles; notre discussion est fondée sur le sexe, mais j'aimerais vous poser une question sur les personnes transgenres, sur la façon de les inclure dans le système, pour qu'elles aient aussi l'occasion de s'épanouir. Est-ce que le gouvernement prend des mesures à cet égard?

• (1150)

L'hon. Carla Qualtrough: Je vous remercie de votre question. Vous abordez un volet très important.

Je vais laisser les autres intervenants parler. Je dis cela et je ne les laisse jamais faire.

Nous travaillons avec l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique et Sport interuniversitaire canadien pour créer des politiques sur la participation sportive des personnes transgenres. De nombreux cas touchant les droits de la personne — surtout dans les sports interuniversitaires — ont mis en évidence la nécessité d'apporter des changements systémiques dans ce domaine.

À l'heure actuelle, nous sommes à l'étape de l'élaboration des politiques. Est-ce bien cela? Sommes-nous passés à une autre étape?

M. Alan Zimmerman: De façon générale, nous défendons l'égalité, la sécurité et l'ouverture pour tous dans les sports. C'est un principe sous-jacent. Dans le cadre de nos accords de financement, nous demandons aux organisations de mettre en place des politiques permettant de garantir un accès équitable à toutes les populations.

La question de la participation sportive des personnes transgenres a été soulevée de temps à autre. Récemment, la décision prise par le Comité international olympique a relancé la question.

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport a rédigé un nouveau document d'orientation stratégique intitulé « Créer des environnements inclusifs pour les participants transgenres dans le sport canadien – Guide pour les organismes de sport ». Sport Canada a participé à l'élaboration de ce document d'orientation, qui a été rédigé à la suite de consultations exhaustives et a été transmis à tous les organismes sportifs.

C'est là où nous en sommes pour le moment. Cet enjeu est présent et nous l'avons abordé de cette façon.

La présidente: Il vous reste environ une minute.

Mme Julie Dabrusin: C'est très bien.

Ce qui m'a inquiétée de la couverture des Jeux olympiques cette année, c'est qu'on a beaucoup parlé du test de féminité. On se demandait si une femme qui présentait un certain taux de testostérone pouvait participer aux épreuves sportives. On ne fait pas ce genre de test pour déterminer si une personne est un homme.

Comment abordons-nous la question du test de féminité avec le Comité olympique?

L'hon. Carla Qualtrough: Je crois qu'on utilise maintenant l'expression « vérification du sexe », qui est un peu moins dure. De nombreuses organisations ont des politiques de vérification du sexe. Le CIO n'effectue pas les tests selon une base régulière, mais les athlètes ont ce qu'on appelle un passeport biologique. À un certain moment dans leur vie, ils ont dû subir ce test très inapproprié, et ils n'auront plus à le faire.

L'idée qu'on procède encore à la vérification du sexe est préoccupante. Le CIO a pris un certain recul et n'applique plus la politique de façon systématique. Je ne dirais pas que la pratique est répandue, mais elle se fait de façon très directe, du moins sur le plan visuel, et les protestations des athlètes se fondent sur ces motifs. Je sais que le Centre canadien pour l'éthique dans le sport s'inquiète de la situation.

Voulez-vous ajouter quelque chose?

Non? C'est bien.

La présidente: La parole est maintenant à Mme Sansoucy. Allez-y, madame.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD): Merci, madame la présidente. Bonjour à toutes et à tous.

Je suis désolée, madame la ministre, de ne pas avoir eu l'occasion d'entendre votre présentation. Je vais toutefois me permettre un commentaire avant de poser ma question.

À titre de représentante d'une circonscription essentiellement rurale, je peux vous dire que vous avez fait plaisir à bien des gens des petites municipalités lorsque vous avez parlé des centres communautaires. Ceux-ci sont vraiment au centre de la vie sociale des villages que nous représentons. Ils sont d'une très grande importance. Les petites municipalités ont de la difficulté à faire face à leurs obligations financières et à répondre aux besoins des citoyens.

Ma question va être d'un tout autre ordre. J'aimerais établir un parallèle, mais je ne sais pas s'il est pertinent. Vous pourrez en juger.

L'an dernier, ce comité a fait une étude sur la danse. Nous avons étudié le cycle de l'artiste, sa formation, sa vie professionnelle et nous avons découvert que peu d'accent était mis sur la réinsertion dans la vie dite civile, une fois que la carrière de l'artiste était terminée.

Pensez-vous que nos athlètes féminines pourraient elles aussi faire face à un enjeu semblable?

• (1155)

L'hon. Carla Qualtrough: Absolument.

Selon moi, il y a trois stades dans la carrière d'un athlète, soit l'introduction à l'activité sportive, le sport de haute performance et la transition, soit après que l'athlète a gagné sa médaille, qu'il va à l'université et qu'il veut avoir une vie normale après avoir vécu l'intensité des compétitions. Comme les athlètes considèrent que cet enjeu est très important pour eux, nous travaillons beaucoup avec AthlètesCAN et les organisations nationales à ce sujet.

Que fait-on après avoir gagné des médailles? Comment peut-on réintégrer la vie de tous les jours? Il y a clairement selon moi un parallèle à faire avec la danse.

Mme Brigitte Sansoucy: On a parlé plus tôt du décrochage des adolescentes.

Pour ma part, j'ai quatre enfants. Les adolescents qui font du sport atteignent souvent le niveau élite. Ils font alors un choix, soit de continuer de faire du sport à ce niveau, soit de décrocher. C'est aussi un âge où ils se posent des questions sur leur choix de carrière. Or comme la vie après le sport est difficile, l'adolescent se questionne sur ce qu'implique le fait de devenir un athlète ou de poursuivre ses activités dans la vie civile.

Le fait qu'il y ait peu de modèles d'athlètes féminines ayant réussi leur vie professionnelle après le sport — c'est en effet une difficulté pour les athlètes féminines —, cela peut-il également devenir un facteur de décrochage pour les adolescentes lorsqu'elles se posent des questions sur leurs choix de carrière et de vie?

L'hon. Carla Qualtrough: Oui. Absolument.

Lorsqu'il comprend qu'il ne fera pas partie de la LNH, un jeune peut décider d'abandonner le hockey étant donné qu'il ne pourra pas en faire une carrière. Je pense qu'il faut donner aux athlètes, aux enfants et aux jeunes l'occasion de faire du sport sous une forme récréative, sans leur imposer l'intensité et les longues heures que nécessite le sport de haute performance, et ce, afin de les encourager à persévérer dans ces activités.

En outre, cela doit devenir une façon de vivre. Il s'agit non seulement de compétition ou de carrière, mais d'une façon de vivre en société. Quelqu'un est actif, fait du sport et c'est une façon de participer à la communauté. On doit changer l'attitude envers le sport. En Australie, par exemple, le sport fait partie de la culture. Participer à des activités récréatives est tout ce qu'on fait le samedi: les gens jouent et font du sport ensemble. Or nous n'en sommes pas là, au Canada.

Mme Brigitte Sansoucy: Je trouve cela intéressant. Si je comprends bien, il s'agit de présenter le sport comme un mode de vie et non pas seulement comme une activité compétitive.

L'hon. Carla Qualtrough: C'est exact.

Mme Brigitte Sansoucy: Tout au long de la vie, il y a des changements. Étant donné que l'énergie diminue avec l'âge, il faut vraiment présenter cela comme un mode de vie. Parmi tous les sports accessibles aux personnes qui sont à l'adolescence, il faut qu'il y ait un volet compétitif pour celles qui le souhaitent, mais il faut qu'il y ait aussi toujours un volet plus participatif afin de faire la promotion de l'activité physique régulière.

L'hon. Carla Qualtrough: Nous avons un modèle, soit le *Canadian Sport for Life*, ou en français *Au Canada, le sport c'est pour la vie*. Je ne sais pas si quelqu'un vous en a déjà parlé. Ce sont les différentes étapes dans la vie d'un participant ou d'un athlète. Cela commence avec l'enfant qui est actif et se termine avec la vie active.

Sport Canada et le système sportif canadien mettent l'accent sur des étapes de plus haute performance. C'est le système sportif récréatif qui doit mettre l'accent sur les étapes de l'enfant actif et de la vie active. À mon avis, c'est un continuum. Il faut agir dans toutes les étapes de la vie d'une participant canadien.

• (1200)

Mme Brigitte Sansoucy: Cela répond à mes questions. Merci.

[Traduction]

La présidente: C'est tout pour cette partie de la séance.

Je tiens à remercier la ministre de sa présence, et je remercie mes collègues de leur excellente participation.

Nous allons prendre une pause de quelques minutes, puis nous passerons à la deuxième heure de questions.

Merci.

L'hon. Carla Qualtrough: Je vous remercie de m'avoir reçue.

• (1200)

_____ (Pause) _____

• (1205)

Le présidente: Passons à la prochaine partie de la séance.

Nous recevons des superstars aujourd'hui. D'abord, nous recevons Lanni Marchant qui, selon ce que je comprends, est la coureuse la plus rapide au Canada, si ce n'est au monde. Nous recevons également par téléconférence Mandy Bujold, une athlète de Boxe Canada, à partir de Kitchener, en Ontario. Elles participent à la réunion à titre personnel.

Madame Bujold, nous allons commencer par vous. Vous avez 10 minutes pour présenter votre exposé. Mme Marchant pourra également parler pendant 10 minutes, puis nous passerons à la période de questions.

Mme Mandy Bujold (athlète, Boxe Canada, À titre personnel): Tout d'abord, je tiens à vous remercier de me donner cette occasion de comparaître devant le Comité. Je suis très heureuse d'être ici et de pouvoir vous parler de mon expérience.

Je fais partie de l'équipe de boxe nationale du Canada depuis 12 ans. J'ai participé à des compétitions à l'échelle provinciale, nationale et internationale, ainsi qu'à quatre jeux importants. Mon expérience est probablement différente de la plupart des autres athlètes olympiques. J'ai commencé à pratiquer la boxe assez tard. Je n'avais pas une famille très sportive, mais mes parents avaient tout de même le désir de nous voir faire du sport.

Lorsque j'étais jeune, mes parents m'ont inscrite à des cours de majorette et de gymnastique rythmique. Étant donné que je n'aimais pas vraiment ces disciplines et que je n'étais pas très douée, j'ai présumé que je n'étais pas une athlète.

Ce n'est que plus tard, lorsque j'ai suivi mon frère à son club de boxe, que je suis tombée en amour avec ce sport. Même à l'école secondaire, après la 10^e année, lorsque les cours d'éducation physique n'étaient plus obligatoires, je ne faisais plus de sport.

C'est réellement la boxe qui m'a fait renouer avec le sport. Au début, c'était seulement pour me tenir en forme. J'ai eu la chance d'être entourée des meilleurs mentors et entraîneurs. Ils m'ont aidée à parfaire ma technique et à me sentir en confiance. J'ai ensuite pris la décision de faire de la compétition; c'était ma décision. J'avais envie de passer à un autre niveau.

Depuis, évidemment, j'ai été très active dans le sport. Je suis devenue entraîneuse. J'ai également été arbitre et juge, et j'ai siégé au sein de divers groupes et comités qui représentent les femmes dans le sport.

J'adore le sport. Si je peux encourager les jeunes à pratiquer un sport, quel qu'il soit, je le ferai. Je m'implique également auprès d'autres organisations, notamment Sport pur et Fast and Female, dont vous avez probablement entendu parler. Je saisis toutes les occasions possibles de me rendre dans des écoles et de faire des présentations pour amener la population à être plus active.

Je crois que c'est très important. Le Canada a fait de grands progrès à ce chapitre depuis mes débuts, mais je crois qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire pour éveiller l'intérêt des jeunes filles et des femmes dans le sport, l'entraînement, etc.

Je serai ravie de répondre à vos questions.

• (1210)

La présidente: Merci beaucoup, madame Bujold. Je suis certaine que nous aurons beaucoup de questions à vous poser.

Madame Marchant, la parole est à vous.

Mme Lanni Marchant (athlète, Athlétisme Canada, à titre personnel): Je m'appelle Lanni Marchant. J'ai disputé le marathon féminin ainsi que l'épreuve du 10 000 mètres aux derniers Jeux olympiques de 2016. Je suis la détentrice actuelle des records canadiens au marathon et au demi-marathon. Je suis diplômée de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et du collège de droit de l'Université de l'État du Michigan. Je travaille comme avocate dans le Tennessee et je suis inscrite au barreau de l'État ainsi qu'au barreau fédéral.

Je suis ici pour vous parler de mon expérience à titre d'athlète canadienne — je dirais plutôt d'athlète féminine canadienne. Comme nous l'avons entendu plus tôt ce matin, on a presque atteint une représentation égale de femmes et d'hommes à tous les échelons du sport. Lorsque j'ai parlé aux gens d'Athlétisme Canada, on m'a dit qu'il y avait presque autant de garçons que de filles, et d'hommes que de femmes, qui s'inscrivent auprès de l'association. Nous favorisons l'égalité des sexes au sein de l'équipe nationale de cross-country. Par conséquent, les hommes et les femmes vont se mesurer sur les mêmes distances. Comme nous l'avons vu cet été, il ne faut pas sous-estimer la force des équipes féminines.

Vu de l'extérieur, on a l'impression qu'il n'y a pas de sexisme au Canada. Selon mon expérience, toutefois, je peux vous dire que ce n'est pas tout à fait vrai. Les apparences sont souvent trompeuses.

J'ai commencé à pratiquer la course assez tard dans ma vie. Je suis arrivée sur la scène en 2012, année où j'ai raté la sélection olympique. À l'époque, Athlétisme Canada ne me voyait pas comme une étoile montante. Même si je courais bien en dessous du standard olympique pour le marathon, je n'ai pas été sélectionnée pour représenter le Canada aux Jeux olympiques de Londres. Cette année-là, il n'y a eu aucune Canadienne au marathon ni à l'épreuve du 10 000 mètres chez les femmes.

Depuis 2012, je détiens les records nationaux pour le marathon et le demi-marathon, et j'ai été admise dans toutes les équipes internationales. Le problème, c'est qu'on change constamment les règles du jeu. En vue des Jeux olympiques de 2016 et des Championnats du monde d'athlétisme 2017, on a baissé considérablement nos temps de qualification pour le marathon et le 10 000 mètres, alors qu'il n'y a pas eu de telle réduction chez les athlètes masculins.

Cet été, Krista DuChene et moi étions les premières Canadiennes à participer au marathon olympique depuis 1996. Cela faisait 20 ans.

Nous savons que les athlètes de haut niveau sont censés inspirer les plus jeunes générations. Le financement que nous recevons sert à encourager la participation des jeunes, dans les écoles secondaires et aux niveaux post-collégial, soit les périodes au cours desquelles les filles se désintéressent du sport. Je me demande comment on va y parvenir si on doit encore attendre 20 ans pour voir une Canadienne courir aux Jeux olympiques.

En préparation des Jeux olympiques de cet été, je me suis retrouvée encore une fois à couteaux tirés avec Athlétisme Canada.

Je n'aime pas m'attirer les foudres des gens, mais je me suis qualifiée à deux épreuves, et on a remis en question ma capacité à participer à ces deux épreuves. On m'a même menacé de m'imposer une sanction si je le faisais.

Au cours de ces six semaines, ma perspective a changé. Ce qui a commencé comme une démarche égoïste — je voulais me qualifier pour les Olympiques et aligner les deux courses — a pris un tout nouveau sens pour moi. J'ai dû livrer bataille à Athlétisme Canada pour obtenir deux places que j'avais gagnées, mais je ne me battais pas seulement pour mon droit. Les Canadiens ont pris ma défense, voulant me voir participer aux deux épreuves, non pas parce que j'étais une médaillée d'or ni parce que ce serait une bonne chose qu'Athlétisme Canada laisse une jeune fille courir, mais plutôt parce qu'ils voulaient que les femmes et les filles de leur entourage puissent voir une athlète féminine solide représenter le Canada. Dans mon esprit, je ne le faisais pas que pour moi, mais pour nous toutes.

On comprend très mal la progression d'une coureuse de fond au Canada et le fait que l'âge ne dicte pas nécessairement les résultats. Le financement des athlètes comme moi, c'est-à-dire les femmes de plus de 30 ans, repose souvent sur des critères de performance qui ne s'appliquent pas nécessairement aux jeunes athlètes ou aux athlètes masculins. Je ne serai probablement pas financée en 2017, après ma participation aux Jeux olympiques de 2016.

Le gouvernement actuel s'est engagé à atteindre la parité hommes-femmes au Parlement. Cet engagement ne s'est pas répercuté dans le sport au Canada. Les directeurs de sport de haut niveau, les entraîneurs-chefs, les directeurs et les autres postes au sein des fédérations sportives, telles que le COC et Sport Canada, sont encore dominés par les hommes. Étant donné ce que les athlètes féminines ont accompli à Rio, on s'attend maintenant à ce qu'il y ait plus de femmes représentées au sein des organismes directeurs et des agences responsables du sport d'élite au Canada.

Toutefois, ce n'est pas qu'une question de participation ou de représentation des femmes en tant qu'athlètes ou porte-parole. Nous nous attendons à ce que nos coéquipiers nous soutiennent. Nous n'avons pas besoin que les hommes dans le monde du sport prétendent qu'ils sont derrière nous, en tant que féministes, parce que cela les place dans une position parfaite pour faire des commentaires sur notre derrière. Nous préférons qu'ils demeurent à nos côtés.

• (1215)

Récemment, je courais avec un coéquipier de l'équipe olympique. Nous nous sommes fait dépasser par un cycliste qui m'a reconnue et qui m'a félicitée pour mes performances à Rio. Mon coéquipier m'a aussitôt dit que le cycliste m'avait reconnue pour mon derrière.

Je suis l'une des plus rapides coureuses de fond au Canada. Je cours à une cadence très élevée. En fait, j'étais probablement la seule femme à Toronto capable de courir à cette vitesse, mais mon coéquipier a décidé de réduire ce compliment à une partie de mon corps. Je ne prétends pas connaître la véritable intention qui se cache derrière ses mots, mais j'ai appris que ce n'est pas toujours l'intention de nos mots qui compte, mais plutôt leur effet. On ne connaît pas toujours l'intention réelle derrière les actions.

Pour ce qui est des changements à apporter dans le sport de haut niveau chez les femmes au Canada, nous avons besoin que des entités comme le COC et Sport Canada interviennent lorsqu'une politique ou un critère impose un fardeau supplémentaire aux femmes. Si votre comité ou le gouvernement veut voir les femmes continuer de s'épanouir dans le sport et adopter un mode de vie sain, il faut qu'il y ait un certain contrôle de nos fédérations. Sport Canada et le COC ne peuvent pas fermer les yeux et affirmer que le conflit ne concerne que l'athlète et sa fédération. Si nous voulons accroître la présence des femmes dans le sport, il faut agir à tous les niveaux. Les administrateurs et entités qui nous régissent doivent comprendre notre progression.

La présence des femmes dans le sport est assez récente, que ce soit au Canada ou à l'échelle internationale. Il faut qu'on nous traite d'égal à égal et qu'on cesse de devoir demander la permission. J'ai fini de demander la permission pour qu'on me traite sur un pied d'égalité sur la piste ou en dehors, et je pense que nous commençons à voir de plus en plus de femmes dans le sport le réclamer également.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant enchaîner avec notre période de questions. C'est M. Vandal qui ouvre le bal. Vous disposez de sept minutes.

M. Dan Vandal: Merci beaucoup.

Tout d'abord, sachez que je vous respecte énormément. J'ai moi-même déjà participé à des compétitions de boxe, étant plus jeune, et j'ai joggé et couru presque toute ma vie. Je sais à quel point c'est difficile, alors j'admire encore plus les niveaux que vous avez réussi à atteindre.

Ma question s'adresse à Mandy Bujold.

Vous avez indiqué que lorsque vous étiez plus jeune, vous avez participé à des compétitions, mais puisque cela ne vous intéressait pas vraiment, vous avez abandonné. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

Mme Mandy Bujold: Oui. Lorsque j'étais jeune, je ne me suis jamais considérée comme une athlète. Comme la plupart des parents, mes parents m'ont fait essayer différents sports. Je crois que les sports qu'ils ont choisis étaient des sports typiquement de fille — la majorette ou la gymnastique rythmique — et je n'ai tout simplement pas apprécié ces expériences. C'est peut-être parce que je n'étais pas assez souple ou pas très douée dans ces sports, mais dans mon esprit, je n'étais pas une athlète.

J'ai donc présumé que certaines personnes étaient des athlètes, et qu'un athlète se devait d'exceller dans tous les sports. Comme je n'étais pas douée dans les sports que j'ai essayés, j'ai tout de suite conclu que je n'étais pas une athlète et je n'ai pas vraiment voulu essayer d'autres sports. Ce n'est que lorsque j'ai eu l'occasion d'essayer la boxe, parce que mon frère en faisait à l'époque, que j'ai eu la piqûre.

M. Dan Vandal: Quel âge aviez-vous approximativement lorsque vous vous êtes jointe au club de boxe?

Mme Mandy Bujold: Seize ans

M. Dan Vandal: Ayant moi-même déjà fréquenté de nombreux clubs de boxe, je sais qu'on y trouve toutes sortes de gens. Quelle a été la réaction des gens? Vous a-t-on fait des commentaires désobligeants parce que vous étiez une femme? Quelle était l'ambiance générale?

Mme Mandy Bujold: Pour être honnête, c'était très intimidant. La première fois que je suis entrée dans un club de boxe, j'ai

demandé à une amie de m'accompagner parce que je savais qu'il n'y aurait pas beaucoup de filles. En fait, je le savais surtout parce que mon frère ne voulait pas que j'y aille avec lui. D'ailleurs, j'ai dû attendre qu'il quitte le club pour tenter ma chance.

Lorsqu'il est parti, j'ai demandé à une amie de m'accompagner et je me suis lancée.

Au début, j'étais très intimidée. Je devais être au même niveau que les gars; on ne faisait pas la distinction entre les gars et les filles. On est un athlète lorsqu'on est au gymnase de boxe. Toutefois, il y avait des entraîneurs qui ne voulaient clairement pas voir de femmes dans le gymnase.

Je me souviens de m'être fait sortir du ring à quelques reprises pour aucune raison. Plus tard, on m'a dit que c'est parce qu'on ne savait pas comment parler aux athlètes féminines ni comment les traiter dans le gymnase.

Je pense que la situation a beaucoup évolué. Il y a de plus en plus de femmes qui pratiquent la boxe partout au Canada. Mais au départ, avant même que la boxe soit un sport olympique, c'était difficile. J'entendais souvent: « Tu ne devrais pas boxer », « Tu es trop jolie pour faire de la boxe » ou encore « Pourquoi fais-tu ça? ». C'était difficile, mais c'est vraiment ce que je voulais faire.

• (1220)

M. Dan Vandal: J'aurais quelques questions à vous poser. À l'époque, est-ce que vous faisiez des combats avec des hommes ou des garçons, ou seulement avec des femmes?

Mme Mandy Bujold: Avec les deux.

M. Dan Vandal: Vous avez dû établir une relation avec un bon entraîneur qui était en quelque sorte une source d'inspiration pour vous à ce moment-là?

Mme Mandy Bujold: Oui. Au début, j'ai eu la chance d'avoir un très bon entraîneur qui travaillait avec moi et qui m'a enseigné la base, mais je dois avouer qu'au début, je ne voulais pas aller dans le ring. Je voulais seulement pratiquer le sport pour être en forme. Ce n'est qu'après un an que je me suis décidée à aller sur le ring. Chaque fois qu'un entraîneur me demandait de le faire, je trouvais toujours des excuses. Je disais que j'avais mal à la tête, que j'avais oublié mon embout buccal, bref, tout ce qui pouvait m'épargner un combat. Lorsque les entraîneurs ont pris le temps de bien m'enseigner toutes les techniques de défense et que j'ai acquis les aptitudes nécessaires, je me suis mise à adorer ce sport puis à vouloir me battre sur le ring.

M. Dan Vandal: Y a-t-il des hommes ou des femmes qui vous ont inspirée?

Mme Mandy Bujold: Il y a quelques personnes que je me souviens avoir vues au gymnase. Il y avait cette fille qui s'entraînait et qui faisait partie de l'équipe provinciale. Je la voyais combattre avec des hommes et je voulais être comme elle. Il y a ensuite une athlète de l'équipe nationale qui a commencé à m'entraîner en privé et qui m'a appris à devenir une athlète. Je ne connaissais rien à la course ni à l'haltérophilie. Elle m'a beaucoup appris et a joué un grand rôle dans mon parcours.

M. Dan Vandal: Merci, Mandy.

J'ai une dernière question pour Lanni. Vous avez mentionné plus tôt que les règles du jeu changent constamment. Pourriez-vous nous dire exactement ce que vous entendez par là? Vous avez environ une minute et demie.

Mme Lanni Marchant: Comme je l'ai dit, avant que Krista et moi participions, aucune Canadienne n'avait participé au marathon depuis 1996. Cela ne veut pas dire que nous n'avions pas d'athlètes féminines qui pouvaient participer selon les critères du CIO et de la FIAA; c'est seulement que le Canada ne cessait de fixer des temps plus rapides. En 2012, je n'ai pas fait partie de l'équipe, tout comme Krista. En 2013, nous étions toutes les deux membres de l'équipe du championnat mondial, et la norme avait été légèrement assouplie. Cela nous a donné l'occasion de participer à une compétition internationale. Depuis, j'ai fait partie d'autres équipes.

Nous avons vu que selon les critères olympiques de 2016, nous étions revenus au point où nous étions en 2012 pour faire partie de ces équipes. Tout le monde a célébré ce que Krista et moi avons accompli en course féminine, et je suis devenue un exemple, que je l'ai voulu ou non. J'ai inspiré plein de filles, et nous avons tellement de marathoniennes qui sont dans la fin de leur vingtaine ou au début de leur trentaine qui pourraient faire partie de ces équipes, mais Athlétisme Canada a fixé le temps à 2 h 29 min 55 s, un temps de qualification plus rapide qu'en 2012. À Rio, nous avons vraiment fait bonne figure, mais l'année 2017 s'en vient, et il semble qu'on rétablit les critères encore à un temps rapide.

L'objectif, c'est d'inspirer les autres. Si la nouvelle tendance, c'est d'inspirer les filles, d'avoir des athlètes comme moi qui serviront d'exemples, alors il faut qu'elles nous voient participer aux compétitions. Krista et moi sommes les deux seules femmes au pays qui peuvent obtenir ces temps de qualification. Nous sommes les deux seules femmes au pays qui ont pu le faire depuis 1996. Lorsque j'ai établi ce record, c'était un record de 28 ans à l'époque. Si l'on veut que des femmes participent aux compétitions et que des jeunes filles pensent qu'elles peuvent aller aux Olympiques, qu'il s'agisse de la course à pied, d'autres disciplines ou d'autres sports, il faut alors cesser d'imposer des critères qui nous éliminent et ne permettent pas aux meilleures femmes de se qualifier, et c'est ce que je voulais dire.

M. Dan Vandal: D'accord. Merci.

La présidente: Merci.

C'est au tour de M. Kitchen, du Parti conservateur.

M. Robert Kitchen: Merci, madame la présidente.

Je vous remercie toutes les deux de votre présence, Merci d'avoir été de grandes ambassadrices canadiennes aux Jeux olympiques de Rio et d'avoir bien réussi.

Ma question s'adresse à vous deux. J'aimerais que vous me parliez de l'époque où vous étiez des adolescentes, ou même des années précédentes. Notre comité examine entre autres la question de la participation et les moyens d'inciter des femmes et des filles à faire du sport. Comment les incitons-nous à continuer à faire du sport avec le temps. Nous voulons trouver une façon de le faire. J'aimerais que vous repensiez à cette période et que vous nous disiez très rapidement ce que vous pensiez à l'époque, soit les raisons pour lesquelles vous ne vouliez pas faire du sport ou les raisons pour lesquelles vous vouliez en faire.

Comme vous l'avez dit, Mandy, vos parents vous ont inscrite à des activités ou à des sports moins traditionnels. Voulez-vous le faire?

J'aimerais entendre tout d'abord la réponse de Mandy.

● (1225)

M. Mandy Bujold: À cet âge, où bien des filles abandonnent la pratique d'un sport, c'est parfois parce que leur corps change. Il se peut qu'une personne était bonne dans un sport à un jeune âge et qu'un peu plus tard, elle est devenue moins douée et qu'elle a simplement décidé d'abandonner le sport.

On peut faire beaucoup de choses. Je n'ai pas trouvé le sport qui m'intéressait à l'époque, mais il faudrait peut-être offrir une option permettant aux filles de rester actives. L'autre jour, j'ai participé à une activité avec un groupe qui s'appelle *IVIVVA*, et un groupe est arrivé, soit *GIFT*, *Girls in Fitness Training*. On m'a expliqué que si une fille ne pratique pas un sport en particulier, rien d'autre ne leur est offert. Il y a le *YMCA* qui, je pense, est la seule option offerte aux jeunes filles.

Cette organisation me paraissait vraiment géniale, car elle initie les filles à différents sports environ toutes les semaines, avec différents entraînements physiques. Si les filles sont en forme, elles sont actives et auront davantage tendance à faire du sport. Elles auront davantage confiance en elles et essayeront différentes choses. Cela accroîtra notre participation à des activités sportives.

M. Robert Kitchen: Merci, Mandy.

Lanni.

Mme Lanni Marchant: Le premier sport que j'ai pratiqué, c'est le patinage artistique, et j'étais cette belle petite fille bien à sa place. J'ai fait du patinage jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans. J'ai ensuite décidé de faire de la course, car j'aimais courir. Lorsqu'on franchissait la ligne d'arrivée, on connaissait notre rang. On savait si on avait gagné ou non. L'apparence n'avait aucune importance lorsqu'on franchissait la ligne d'arrivée. Évidemment, ce message m'a interpellée, et je crois qu'il faut que cela interpelle d'autres femmes et filles dans le sport, c'est-à-dire que ce qui compte, c'est ce que nous faisons et non de quoi nous avons l'air en le faisant.

Juste avant les Olympiques, j'ai dit que ce que je faisais était intense et intéressant plutôt que de parler de ce dont j'avais l'air en le faisant. Dans les médias grand public, et même dans le cas de certains de nos commanditaires en titre, on parle de la beauté d'une athlète, de l'apparence de son corps du point de vue de l'attraction. Il est certain que si une personne veut faire un commentaire sur mon postérieur, eh bien qu'elle le fasse en parlant des muscles qui le forment. Si une athlète a de larges épaules et des bras musclés, elle n'est pas moins féminine pour autant.

À l'adolescence, quand le corps se transforme — et je l'ai beaucoup constaté dans ma transition du monde du patinage artistique à celui de la course —, nous ne voulons pas que notre corps fasse l'objet de commentaires. Nous commençons à mettre des vêtements amples et à cacher notre corps. Tant que le monde du sport n'apprendra pas à dire que nous sommes des personnes fortes et qu'il nous mettra dans de jolis petits moules... Je pense que c'est la raison pour laquelle nous perdons des filles en cours de route. Notre corps nous appartient, et nous sommes vraiment gênées à cet âge.

Je voulais pratiquer un sport pour lequel on pourrait faire des commentaires non pas sur mon corps, mais sur ma performance.

M. Robert Kitchen: Je vous remercie.

Je suis un joueur de rugby, et j'ai été l'entraîneur d'équipes féminines. Parfois, particulièrement au rugby, j'entendais de jeunes joueuses dire à d'autres « ah, tu n'es qu'un garçon manqué ». C'est en fait ce que disent des femmes à d'autres femmes. Cela vient de leurs pairs. Comment pouvons-nous changer cela? Soit, je comprends vos observations concernant les situations où c'est un homme qui fait une telle chose, mais comment faire en sorte que les femmes cessent de le dire? Elles doivent comprendre qu'il leur faut être actives elles aussi, mais comment faire pour mettre un terme à cela?

Mme Lanni Marchant: Les filles sont méchantes. Nous sommes plus dures entre nous que n'importe quel homme ne pourra jamais l'être envers nous. Il faut agir à tous les égards.

Si les hommes cessent de faire des commentaires sur nos postérieurs et de mépriser ce que nous accomplissons en raison de notre apparence, nous apprendrons à cesser de nous critiquer les unes les autres également. Un plus grand nombre de femmes comme Mandy et moi pourraient s'exprimer et dire « parlez à l'athlète que je suis ». Dans le cadre d'une compétition, je suis une athlète avant tout, et une femme ensuite. C'est ce que j'ai toujours dit, et j'y crois fermement.

Il s'agit d'aller dans les écoles et d'enseigner aux filles que ce n'est pas en écrasant les autres que l'on développe son estime de soi. C'est lié à la façon dont nous avons été élevées, et à celle dont les hommes ont été élevés également. On ne se construit pas soi-même en écrasant quelqu'un, qu'il s'agisse d'une personne du sexe opposé ou du même sexe. Nous avons parlé des personnes transgenres. Si c'est différent, nous faisons des commentaires, et si nous voulons nous sentir mieux, nous faisons des commentaires négatifs

Il s'agit d'aller à la base et d'apprendre ces choses aux jeunes.

• (1230)

M. Robert Kitchen: Merci.

Mandy, vous avez mentionné que vous être maintenant entraîneuse. Quels défis avez-vous dû affronter en essayant d'accomplir votre rôle d'entraîneuse et votre vie — votre emploi, votre vie sociale — et d'obtenir vos niveaux de certification?

M. Mandy Bujold: J'ai obtenu mes niveaux de certification tout au long de ma carrière. J'ai continué à enseigner à des gens en parallèle. Une bonne partie du travail que j'ai accompli... Je participe maintenant à des activités corporatives à Toronto, où j'encadre des gens dans l'industrie de la publicité et des médias dans le monde de la boxe. C'est plus ou moins le genre de travail que je fais, ou bien je vais dans les écoles et je fais tout simplement connaître le sport aux jeunes.

C'est très difficile. Beaucoup de gens me demandent si, lorsque je prendrai complètement ma retraite, je serai entraîneuse, et honnêtement, je crois que non. Je veux aider des jeunes filles et des jeunes athlètes, mais il n'existe pas d'initiatives de transition vers ce volet pour les femmes qui pratiquent un sport.

J'ai eu deux ou trois entraîneurs différents. Il y en a un en particulier qui travaillait à temps plein ailleurs. Il était entraîneur à temps partiel et il avait une famille. Je m'entraînais toujours seule et je n'avais pas vraiment l'attention dont j'avais besoin à l'époque, et cela était vraiment dur pour moi.

Si je deviens entraîneuse, je le serai à 100 %. Je serai présente pour mon athlète. Après avoir consacré toute ma vie au sport, je ne sais pas si je voudrai consacrer toute ma vie à une carrière d'entraîneuse et vivre les mêmes difficultés sur le plan financier ou tout ce que comporte être un entraîneur à temps plein. Je pense que c'est très difficile.

Je crois que nous devons y travailler, garder nos athlètes dans le programme d'une manière ou d'une autre, que ce soit en tant qu'entraîneurs ou membres d'un conseil d'administration, par exemple.

M. Robert Kitchen: Je vous remercie toutes les deux d'être des exemples.

La présidente: Merci beaucoup.

Madame Sansoucy.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy: Merci, madame la présidente. Je remercie les deux témoins de leur présentation.

Vous avez partagé toutes les deux avec nous vos objectifs en ce qui a trait à une participation plus grande des femmes et des filles dans le sport. J'aimerais que vous communiquiez vos suggestions à notre comité sur les manières d'améliorer les programmes fédéraux, et ce, à différents niveaux et selon vos champs d'intérêt respectifs.

J'aimerais entendre vos suggestions à ce sujet, qu'elles soient au niveau de la conciliation sport-famille, de la médiatisation plus grande des modèles féminins dans le sport ou de la transition en vue de devenir entraîneuse. Nous pourrions commencer par Mme Marchant. Je vais laisser une petite pause à Mme Bujold qui vient de prendre la parole.

Quelles sont donc vos suggestions en ce qui touche les programmes fédéraux?

[Traduction]

Mme Lanni Marchant: Le plus gros problème auquel nous sommes confrontés, c'est encore le financement. Nous recevons des fonds de Sport Canada et, en tant qu'athlètes, nous cherchons des commanditaires privés. Or, sur le plan des programmes et des initiatives, il semble que l'argent du fédéral sert beaucoup aux discussions. J'ai dit un peu plus tôt que ce qui compte, ce n'est pas l'intention qui sous-tend ce qui est dit, mais plutôt les effets. Ce qui compte, ce n'est pas l'intention qui sous-tend ce que nous disons vouloir faire, mais bien les mesures prises.

Je suis très chanceuse, et je suis très heureuse d'être ici pour en parler. Or, si nous ne faisons qu'en parler, alors je ne sais pas ce que nous arriverons à accomplir.

J'ai fait des études universitaires, des études en droit. On nous dit à nous, les femmes, que nous pouvions tout faire — nous pouvons avoir une vie professionnelle, être des mères, avoir des passe-temps et faire de l'exercice. Personne ne m'a vraiment dit que c'était correct d'accomplir toutes ces choses et de devenir une athlète professionnelle.

La situation des jeunes filles et des femmes est différente de celle des garçons. Si un gars est à peu près correct au hockey, il ira jusqu'au bout et essaiera de se rendre à la LNH. J'ai constaté que dans le cas de mes coéquipiers du collège, il était parfaitement acceptable qu'ils obtiennent leur diplôme, qu'ils ne fassent pas d'études postsecondaires et soient dans des maisons de club d'étudiants tout en essayant de réussir en athlétisme.

On ne dit pas les choses à nous, les filles, de la même manière qu'on le dit aux garçons, c'est-à-dire que c'est correct de pratiquer un sport, et qu'en ce sens, une fille peut réussir tout aussi bien.

Je suis très chanceuse; je suis vraiment ravie d'avoir mes diplômes. Or, personne ne m'a dit que je n'avais pas à faire les choses de cette façon.

À mon avis, si le gouvernement fédéral voulait commencer à envoyer ce message, soit que la réussite peut passer par le sport... C'est par le sport que nous nous retrouvons avec d'excellents entraîneurs, et avec notre ministre des Sports. Elle a dit qu'elle a participé à cette initiative il y a des années, et que c'est ce qui l'a initiée à la politique. Nous avons beaucoup de femmes athlètes qui pourraient devenir de futures ministres et de futures professionnelles, mais nous ne devrions pas subir la pression de faire cela avant tout.

• (1235)

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy: Madame Bujold, avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

[Traduction]

M. Mandy Bujold: Je suis complètement d'accord avec Lanni.

Je pense que le gouvernement devrait également se servir des athlètes canadiens actuels. Nous avons tellement d'exemples d'athlètes féminines fortes au pays qui peuvent influencer la collectivité, et il nous faut alors peut-être les faire participer à un plus grand nombre d'initiatives visant les jeunes filles ou leur faire diffuser ce message encore davantage.

Je crois que le financement contribuerait grandement à réaliser cela. Je crois qu'actuellement, en tant qu'athlètes, nous nous battons au quotidien pour être des athlètes à temps plein, et nous devons faire certaines choses comme poursuivre des études et essayer de travailler et faire fonctionner les choses, de sorte que nous puissions représenter le Canada. Je crois que s'il y avait un moyen de faire augmenter les fonds, cela nous aiderait, de sorte que nous n'aurions pas à demander des subventions et à essayer de faire toutes ces choses. Nous pouvons en fait redonner à la collectivité et essayer d'encourager la prochaine génération à faire du sport pour mieux contribuer au pays.

Je vois d'autres programmes dans nos écoles en Ontario. Nous devons faire 40 heures de bénévolat. C'est extraordinaire. On amène les gens à faire du bénévolat, mais il y a peut-être un moyen d'intégrer un volet sur l'activité physique. Nous pourrions inclure 10 heures d'activités physiques, ou peu importe, simplement pour éveiller un intérêt chez d'autres personnes et les amener à faire de l'activité physique et des sports.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy: Madame Marchant, vous avez dit qu'il y a peu de femmes dans des rôles de leadership, que ce soit comme entraîneuses ou au sein d'associations et d'organisations sportives.

Dans votre présentation, vous avez dit qu'il faut intervenir à cet égard, mais comment peut-on le faire?

[Traduction]

Mme Lanni Marchant: Pour ma part, j'ai entendu certaines personnes dire qu'il y aurait effectivement des postes ouverts aux hommes et aux femmes sans distinction, mais j'ai aussi pu entendre quelqu'un indiquer que si l'on offrait l'emploi à une femme, on pourrait la payer moins. Je crois qu'il y a encore un problème d'écart salarial entre les sexes même si le rôle est identique.

Dans le réseau de la NCAA, j'ai fréquenté deux universités au Tennessee, celle de Chattanooga et celle de Knoxville, que tout le monde connaît bien. À Knoxville, l'entraîneuse de l'équipe féminine de basketball ne gagnait que des grenailles comparativement au salaire de l'entraîneur de l'équipe masculine alors même que son équipe à elle accumulait les titres de la NCAA. Je pense que l'on peut souvent observer à peu près le même phénomène dans les milieux

sportifs au Canada, en commençant par les entraîneurs des niveaux inférieurs. Même lorsqu'ils travaillent bénévolement, ces entraîneurs peuvent toucher une certaine forme d'indemnisation, laquelle est parfois plus substantielle dans le cas des hommes.

Je dois avouer que je n'ai jamais vu d'offres d'emploi pour des postes à Athlétisme Canada, Canada Équestre ou Canoë Kayak Canada, mais je me demande souvent si de telles offres sont effectivement diffusées ou si elles le sont de manière à permettre aux femmes d'y avoir accès équitablement.

Tout semble indiquer que les embauches se font à l'interne et que l'omniprésence des hommes fait en sorte que ce sont eux qui obtiennent sans cesse les postes. J'estime que nous devrions ratisser plus large.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy: Madame Marchant, vous avez dit que votre financement va prendre fin en 2017. On comprend qu'il est vraiment plus difficile pour une femme d'obtenir des commandites dans le sport. Pourquoi en est-il ainsi?

[Traduction]

Mme Lanni Marchant: Pour que les choses soient bien claires, disons que mon brevet de Sport Canada et le financement qui y est associé ne seront sans doute pas renouvelés. Je ne peux pas vous le confirmer, car la liste ne paraîtra que demain. J'ajoute toutefois que le financement que j'ai obtenu pour la dernière année était assorti de restrictions, lesquelles ne s'appliquent qu'aux athlètes de plus de 30 ans, une catégorie d'âge où l'on retrouve majoritairement des femmes. Nous devions atteindre certains objectifs de performance aux Olympiques pour que notre financement puisse être maintenu.

Le fait que mon âge me situe dans le créneau idéal pour être finaliste aux Olympiques de 2020 n'est aucunement pris en compte. On ne prend pas non plus en considération le fait que je vais poursuivre ma carrière sportive pendant encore quatre ans. En tant qu'athlète féminine de plus de 30 ans, je devais terminer dans les 15 premières du 10 000 mètres à Rio pour continuer à recevoir du financement. J'ai fini 25^e avant de boucler deux jours plus tard le marathon en 24^e position, mais tout cela ne me garantit aucun soutien.

Par ailleurs, il est plus difficile pour les athlètes féminines d'obtenir des commandites privées, mais je ne pourrais pas vous expliquer pourquoi. Je peux vous dire que je suis une coureuse très présente sur les tribunes canadiennes. Je suis commanditée par ASICS Canada, et je sais que mes coéquipiers masculins reçoivent plus d'argent de cette entreprise. Encore là, je ne sais pas si c'est parce que nos antécédents sportifs sont trop récents pour que les entreprises croient en notre valeur commerciale. Je peux cependant vous assurer que lorsque je suis invitée à une course locale, une vingtaine de personnes se présentent avec une paire d'ASICS flambant neuve aux pieds.

Je sais que j'ai cette capacité de toucher les gens et que mon parcours ne manque pas d'intérêt compte tenu des études que j'ai faites et de mon enfance au sein d'une grande famille dirigée par une mère seule. De nombreuses athlètes féminines ont des parcours tout aussi intéressants et extraordinaires, mais les entreprises recherchent encore le genre d'athlètes dont on voit la photo sur les boîtes de Wheaties, et ce sont généralement des hommes.

• (1240)

La présidente: Merci.

Monsieur Samson.

M. Darrell Samson: Merci beaucoup.

Je dois avouer que je suis très impressionné. Nous avons devant nous deux véritables athlètes. Je ne sais pas si vous vous connaissez ou si vous avez eu l'occasion de vous rencontrer, mais je suis très heureux que nous puissions accueillir deux olympiennes de votre calibre.

Il est bien certain que nous allons chercher à miser sur les excellents résultats obtenus lors des derniers Jeux olympiques pour favoriser davantage la participation des Canadiennes dans le sport. Je pense que nous devons faire le nécessaire pour continuer sur cette lancée.

Ma première question s'adresse à Mandy. Avez-vous pu observer une augmentation du nombre de jeunes filles dans les rings de boxe?

Mme Mandy Bujold: En fait, je crois qu'il y en a davantage à l'échelle mondiale, mais moins au Canada. À mes débuts en boxe, nous avions des équipes senior, junior et jeunes qui étaient vraiment fortes. Nous pensions qu'il y aurait recrudescence avec les Olympiques, mais l'augmentation s'est surtout fait sentir du côté du conditionnement physique. Les gens étaient plus nombreux à connaître l'existence de la boxe féminine, mais le reste de la planète nous a rattrapés pour ce qui est de la participation à proprement parler. Les membres de notre équipe senior étaient toujours parmi les trois premières aux championnats du monde, mais les autres pays ont commencé à combler leur retard, et nous n'avons pas fait le nécessaire pour maintenir notre suprématie. Nous avons maintenant de la difficulté à trouver des boxeuses junior et jeunes dans toutes les catégories. Ainsi, nos équipes dans ces groupes d'âge ne sont pas complètes. Notre comité international organise des championnats continentaux et mondiaux qui permettent aux jeunes boxeuses d'acquérir de l'expérience, une possibilité que nous n'avions pas à mon époque. Le Canada prend du retard en raison de son incapacité à assurer le développement de ces jeunes boxeuses. En effet, lorsque celles-ci parviennent au niveau senior, elles sont tellement loin derrière les athlètes des pays d'Europe et d'Asie qu'il devient trop difficile pour elles de compétitionner sur la scène internationale.

M. Darrell Samson: Pensez-vous qu'il y a un juste équilibre dans la couverture des athlètes féminines et masculins lors d'événements comme les Olympiques ou des compétitions nationales auxquelles vous participez? J'aimerais que vous nous disiez toutes les deux ce que vous en pensez.

Commençons par Lanni.

Mme Lanni Marchant: Je dois vous avouer que ce n'est pas le cas. Comme notre équipe a excellé à Rio, nous avons eu droit à beaucoup d'attention. Cependant, les épreuves où nous n'avions pas de médailles ou de véritables espoirs de médaille n'ont pas été très suivies.

Comme je passe beaucoup de temps aux États-Unis, je peux vous dire que la couverture canadienne est formidable et nettement supérieure à ce que l'on peut observer ailleurs dans le monde.

Cependant, dans les cas où l'on a daigné s'intéresser également aux femmes, nous avons dû aussi composer avec les commentaires au sujet de notre apparence physique et avec les questions concernant notre vie à l'extérieur du sport. Je dois donc vous répondre que la couverture n'est pas équilibrée. Nous ne serions sans doute pas aussi satisfaites de la couverture médiatique à laquelle nous avons eu droit si notre équipe féminine n'avait pas obtenu d'aussi bons résultats.

M. Darrell Samson: C'est un bon point.

Mandy.

Mme Mandy Bujold: Je suis tout à fait d'accord. Je crois qu'il y a eu une recherche récente au sujet des questions posées aux athlètes féminines qui sont interviewées par rapport à celles auxquelles les athlètes masculins doivent répondre. C'est en fait plutôt amusant de voir quel genre de questions on nous pose. Lorsque Eugénie Bouchard remporte un match, on ne lui demande pas d'évaluer sa performance, mais plutôt de parler de sa tenue vestimentaire ou de parader devant la caméra.

Il est bien certain que les médias s'intéressent de plus en plus à nous, mais ce n'est pas nécessairement pour les bonnes raisons. Nous devons être capables de faire valoir que nous sommes d'abord là pour compétitionner même si nous pouvons aussi être belles et fortes. Je tiens à ce que tous les médias me respectent d'abord et avant tout pour mes performances sportives.

• (1245)

M. Darrell Samson: Vous avez aussi parlé du financement des athlètes de plus de 30 ans. Je trouve que c'est très triste quand on sait que ce sont les chronos qui devraient compter, et non l'âge. Nous en prendrons bien sûr bonne note aux fins de notre rapport, mais je crois aussi que les athlètes devraient se concerter pour écrire à leur fédération et lui indiquer que c'est inacceptable.

Mme Lanni Marchant: Dans un monde idéal, ce serait peut-être effectivement une façon de faire bouger les choses, mais je vous rappelle que l'on m'a menacé de sanctions lorsque j'ai exprimé mon désir de participer à deux épreuves lors des derniers Jeux olympiques. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je suis devant vous aujourd'hui. C'est vous qui devez intervenir en notre nom. Le COC et Sport Canada doivent se porter à notre défense, car tout le monde ferme actuellement les yeux lorsqu'un différend oppose un athlète à sa fédération. En pareil cas, c'est l'athlète qui s'expose à des représailles.

M. Darrell Samson: C'est bien. Nous en traiterons dans notre rapport. Merci.

Je ne sais pas si vous voulez...

La présidente: Il vous reste deux minutes.

M. Darrell Samson: Je veux laisser le temps à Julie de poser quelques questions.

La présidente: D'accord, mais je vais devoir l'interrompre au bout de deux minutes si nous voulons avoir un second tour.

Julie, à vous la parole.

Mme Julie Dabrusin: J'aimerais continuer à parler de couverture médiatique, car c'est un autre aspect que nous allons aussi examiner de plus près.

J'ai assisté hier à ce dîner-causerie sur les femmes dans le sport. Quelqu'un a fait valoir qu'il est difficile pour certaines chaînes de mettre à l'antenne des sports féminins parce que l'auditoire n'est pas suffisant. J'en parle parce que l'un des observateurs a indiqué qu'il fallait mieux faire connaître les athlètes féminines pour pouvoir vendre leur sport.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez, car c'est une considération qui revient sans cesse à l'avant-plan.

Mme Lanni Marchant: Si l'on ne présente pas nos compétitions à la télé, il est bien certain que l'auditoire n'augmentera jamais. C'est un cercle vicieux. Certains hommes qui font de l'athlétisme auraient des choses passionnantes à raconter, mais on ne cherche pas nécessairement à mieux les connaître pour les présenter comme de grands athlètes. Comme je l'indiquais, il y a énormément d'athlètes féminines extraordinaires qui ont des parcours stupéfiants, mais nous sommes d'abord des athlètes. On ne peut pas invoquer les faibles auditoires comme argument si aucune chaîne ne diffuse nos compétitions.

Mme Julie Dabrusin: Madame Bujold, aviez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Mandy Bujold: Pas vraiment, car je suis tout à fait d'accord. Je crois que plus on présentera de compétitions féminines à la télé, plus l'auditoire s'élargira. Il faut que nous ayons notre place.

Il peut effectivement être important de raconter toutes ces histoires, surtout dans le cadre des Jeux olympiques où l'on cherche à mieux connaître les athlètes que nous ne connaissons pas déjà. Nous voulons que les sports féminins aient leur place et il faut en présenter le plus possible à la télé de telle sorte que les gens commencent à les regarder et constatent à quel point ils peuvent être divertissants. Ainsi, les médias se sont beaucoup intéressés à l'équipe féminine de rugby à sept et les gens n'ont pas tari d'éloges à l'endroit de ces athlètes. Plus les Canadiens auront la chance de voir ces athlètes à l'oeuvre, plus ils voudront assister à leurs exploits sur place ou à la télévision.

Mme Julie Dabrusin: Pensez-vous qu'il y a un lien entre la couverture médiatique à laquelle vous avez droit et les possibilités de commandites qui s'offrent à vous?

Mme Lanni Marchant: Je pense qu'il y a un certain lien.

Mme Mandy Bujold: Tout à fait.

Mme Julie Dabrusin: Très bien. Pouvez-vous nous en dire plus long?

La présidente: J'ai bien peur de ne pas pouvoir leur permettre de le faire. Je suis désolée, mais nous n'avons plus de temps.

Nous passons au second tour. Nous allons devoir nous en tenir à des périodes de trois minutes si nous voulons que chacun puisse poser ses questions.

MM. Maguire et Waugh vont d'abord partager leur temps, ce qui leur donne une minute et demie chacun.

M. Larry Maguire: Merci, madame la présidente. Je tiens à féliciter nos deux athlètes qui ont si bien représenté notre pays. Je me doute bien à quel point cela peut être exigeant. J'ai moi-même décidé un jour de devenir un athlète. Au bout de cinq milles de course, je me suis pour ainsi dire effondré. J'ai eu tôt fait de renoncer à ma carrière de sportif pour me diriger vers le marché du travail.

Lanni, est-ce que vous vivez au Tennessee?

Mme Lanni Marchant: Je pratique le droit au Tennessee, mais je dois beaucoup voyager pour m'entraîner.

M. Larry Maguire: Est-ce que vous vous entraînez principalement au Tennessee?

Mme Lanni Marchant: Je m'entraîne un peu partout.

M. Larry Maguire: D'accord. Je m'intéresse surtout à ces seuils de qualification dont vous avez parlé. Est-ce que les seuils établis au Canada sont différents de ceux utilisés par d'autres pays pour vos épreuves?

Mme Lanni Marchant: Pour la qualification, oui. La plupart des pays utilisent les seuils établis par la FIAA ou le CIO. Je ne suis pas en train de vous dire que le Canada est le seul pays à utiliser un seuil différent, mais il semble bien que nous soyons le seul à le faire sans que la profondeur de notre bassin d'athlètes le justifie. Cela serait acceptable si nous avions, comme les États-Unis ou le Royaume-Uni, 6, 8 ou 10 filles capables de réaliser de tels chronos, et que nous souhaitions présenter une équipe plus compétitive. Lorsque vous avez seulement une, deux, voire peut-être trois athlètes capables de réaliser un chrono inférieur à celui exigé par le CIO, pourquoi leur fixer des objectifs encore plus difficiles à atteindre?

• (1250)

M. Larry Maguire: Que vous ayez terminé 24^e ou 4^e, ce n'est pas ce qui importe à mes yeux. D'après ce que vous venez de nous dire, on ne semble pas trouver problématique qu'aucune athlète nous représente. Si on ne vous voit pas à la télé, vous n'aurez pas droit à un soutien plus senti. Si vous ne participez pas à des événements comme les Olympiques, on ne vous verra jamais à la télé. Bref, lorsque deux athlètes comme vous peuvent compétitionner au plus haut niveau, elles deviennent des modèles encore plus stimulants pour bien plus de femmes encore. Si nous déléguons huit athlètes, plutôt que deux ou trois, tout le pays s'intéresserait davantage au sport. Je ne savais pas que nous procédions différemment de ce qui se fait ailleurs dans le monde.

Nous avons parlé de ce qui se passe pour l'athlétisme, et c'est sans doute un peu la même chose pour la boxe, mais qu'en est-il des autres sports? Si le Canada peut ainsi fixer ses propres seuils de qualification pour un sport, il peut sans doute faire de même pour tous les autres. Est-ce que nous le faisons?

Mme Lanni Marchant: Je crois que de nombreux sports tiennent des épreuves de qualification où les trois premiers sont retenus. Je ne m'y connais pas suffisamment pour vous dire quel sport fixe des temps ou des seuils de qualification. Je suppose que c'est le cas en natation. Si l'on considère la qualité de nos meilleures nageuses, on peut dire que nous avons la profondeur nécessaire pour justifier une telle mesure.

Mandy pourrait peut-être vous parler de la situation dans d'autres sports.

Mme Mandy Bujold: Dans le cas de la boxe, c'est notre comité international qui décide de notre processus de qualification. Pour les derniers Jeux olympiques, les deux meilleures boxeuses de chaque continent étaient qualifiées. Il y a eu également un championnat du monde où il fallait terminer dans les quatre premières. Le tout était donc décidé à l'échelle internationale, sans mesures particulières pour le Canada.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur O'Regan, vous avez trois minutes.

M. Seamus O'Regan: J'ai pensé vous laisser une minute chacune pour un dernier commentaire, car je dois vous dire bien franchement que j'ai trouvé vos deux témoignages tout à fait passionnants. Vos observations étaient à la fois mûrement réfléchies et très personnelles. Elles nous seront très utiles dans la poursuite de nos délibérations. Je vous laisse donc à toutes les deux la possibilité de conclure en une minute pour traiter d'un point important que vous auriez omis ou sur lequel vous vouliez insister pour vous assurer que nous en tiendrons compte dans la rédaction de notre rapport.

Madame Marchant, peut-être pourriez-vous commencer.

Mme Lanni Marchant: Je ne pense pas avoir oublié quoi que ce soit. Je suis consciente du rôle que j'ai à jouer en tant qu'athlète au Canada et, plus important encore, en tant qu'athlète féminine au Canada.

Depuis les Olympiques, j'ai pris la parole dans plusieurs écoles et à l'occasion de différents salons pour raconter les efforts que j'ai dû faire et les combats que j'ai dû mener comme athlète, notamment pour ce qui est de l'image corporelle, mais aussi pour dénoncer les gens et les fédérations qui se sont dressés contre moi. J'insiste sur le fait que l'athlète ne devrait pas être obligé de livrer constamment ces batailles.

Je ne sais pas trop pourquoi, mais les athlètes féminines qui m'ont précédée pouvaient être exclues de certaines équipes sans se rebeller et pousser les hauts cris comme je peux le faire. C'est peut-être en raison de mes antécédents et du fait qu'en définitive, je m'en balance un peu. Je tiens à représenter le Canada et j'espère que vous voulez que je participe à ces compétitions pour vous représenter, mais si ce n'est pas ce que vous désirez, alors tant pis. Je me trouverai un autre domaine où je pourrai exceller. Il est possible que cela nécessite plus de temps et plus d'argent, mais nous avons besoin du soutien du gouvernement et des différentes fédérations et grandes organisations comme Sport Canada et le COC. Si je suis disposée à me lever pour exprimer mes récriminations en m'exposant aux repréailles de ma fédération, j'ose espérer que je pourrai compter sur vous et sur ces grandes organisations pour venir à mon aide lorsque j'en aurai besoin.

M. Seamus O'Regan: Merci.

Mme Mandy Bujold: Oui, je suis tout à fait d'accord.

Je pourrais peut-être vous parler d'une situation qui s'est produite lorsque nous nous préparions pour les Olympiques ou pour les Jeux panaméricains. Nous voulions avoir dans notre coin une entraîneuse d'élite dont les qualifications avaient été reconnues. Non seulement avons-nous dû nous battre avec la fédération pour pouvoir bénéficier de sa présence dans notre coin lors de ces grandes compétitions, mais nous avons aussi été obligées de la payer nous-mêmes.

Je ne crois pas que les choses auraient dû se passer de cette manière, mais il faut aussi considérer que nos différends avec la fédération nous placent vraiment en mauvaise posture dans un contexte où nous voulons pouvoir continuer à exceller dans nos carrières respectives. La situation peut devenir très délicate, mais je crois que le Canada peut vraiment être un chef de file en la matière s'il mise sur ses athlètes féminines pour transmettre le message en vue d'encourager les jeunes filles à faire du sport, et ce, pour les bonnes raisons. J'ai vraiment hâte de voir où ce projet va nous mener.

•(1255)

La présidente: Monsieur Waugh.

M. Kevin Waugh: Le sport peut être très brutal. Je n'ai pas besoin de vous le dire. Nous avons aussi pu entendre qu'il est très politique.

Alors, comment intéresser les adolescentes et les préadolescentes? La réussite sportive est souvent précédée d'une série d'échecs. Est-ce qu'il se fait quelque chose du point de vue de l'éducation? Les psychologues sportifs ont de plus en plus un rôle à jouer. Il est question ici de la participation sportive des femmes et des filles. Y a-t-il des mesures que le gouvernement ou les organisations en place devraient prendre pour favoriser cette participation?

Vous savez très bien toutes les deux que les échecs sont plus fréquents que les réussites dans le sport. Il peut être difficile d'accepter l'échec à 10, 11 ou 12 ans, et l'on doit pouvoir à cet âge-là se tourner vers quelqu'un dans des situations semblables. Il ne peut

pas s'agir du père ou de la mère; il faut que ce soit quelqu'un d'autre. Je me pose simplement la question, car j'estime qu'il faut offrir du soutien si l'on veut que les filles et les femmes fassent du sport.

Je ne sais pas dans quelles circonstances ou à quel âge, mais on peut constater qu'il y a des abandons. Comme vous l'indiquiez, vous finissez huitième et les gens s'intéressent uniquement à celles qui terminent sur le podium. Comment pourrions-nous mieux appuyer nos jeunes athlètes à venir? C'est la grande question.

Allez-y d'abord, Mandy.

Mme Mandy Bujold: C'est à l'école que les filles se trouvent la plupart du temps; nous devons donc peut-être commencer avec nos enseignants. Il faut peut-être que nous agissions dans les écoles et que nos enseignants encouragent l'exercice physique un peu plus au lieu de n'en parler que dans les cours de gymnastique.

J'ai également fait remarquer qu'en 10^e année, le cours de gymnastique n'est plus obligatoire. Pourquoi donc? Leur enseigne-t-on qu'à partir de cet âge, le sport n'est plus nécessaire?

Il y a tant de choses dont il faut tenir compte. Nous devons penser aux gens que les filles côtoient le plus et déterminer comment nous pouvons les convaincre d'encourager davantage la pratique du sport.

Aucun professeur ne m'a vraiment encouragée à faire du sport jusqu'à ce que je commence à faire de la boxe. Des gens ont alors tenté de m'intéresser à la lutte ou au rugby parce qu'ils pensaient que ces sports me conviendraient. Mais avant cela, jamais personne ne m'avait demandé si j'avais envisagé de pratiquer un sport à l'extérieur de l'école.

Peut-être faut-il simplement offrir un programme dans les écoles. Je l'ignore; je lance simplement l'idée.

Mme Lanni Marchant: J'ajouterais que c'est ce que nous observons dans les écoles. Je pratiquais un sport à l'extérieur de l'école quand j'ai commencé au niveau secondaire. Je faisais du patin artistique. J'étais la fille bizarre qui quittait l'école tous les jours à 10 heures pour faire une heure de route afin de se rendre à Kitchener pour patiner et qui faisait ses devoirs à 22 heures avec une petite lampe lecture. C'était avant l'avènement des iPhones.

Après m'être jointe à l'équipe de cross-country et de sport sur piste, je pratiquais mon sport à l'école, sans toutefois être vraiment incluse dans le système. Il y a les sports courants, et les autres. Des femmes et des filles peuvent faire partie d'équipes de basketball et peut-être de soccer, mais à moins d'assurer l'équité et la neutralité au chapitre des sexes dans les sports proposés dans les écoles secondaires et de trouver un moyen d'inclure et d'accueillir les athlètes qui s'adonnent à des sports comme la gymnastique ou la boxe, qui ne sont pas offerts dans le réseau scolaire, comment tiendra-t-on compte des athlètes féminines qui ne sont pas membres de l'équipe de cross-country et qui font bande à part, ou qui ne font pas partie des équipes de volleyball ou de basketball régulières?

Bien des femmes s'adonnent à des activités sportives qui ne sont pas des sports d'équipe. Il s'agit de sports individuels ou non offerts dans le réseau scolaire traditionnel. Je pense que si un gouvernement le voulait, il pourrait élaborer des programmes afin d'initier les filles au triathlon, à la bicyclette et à la boxe. Nous ne sommes peut-être pas toutes de jolies petites filles qui entrent dans de jolis petits moules. Nous ne sommes peut-être pas toutes des joueuses d'équipe qui mesurent six pieds et qui sont capables de jouer au basketball ou au volleyball. Si on montre aux filles qu'il existe d'autres possibilités et si des modèles inspirants pratiquant des sports différents allaient dans les écoles pour parler aux élèves et aux enseignants, on incitera

peut-être certaines filles à continuer de faire du sport, qu'il s'agisse ou non de sports d'équipe.

La présidente: Merci beaucoup.

Je pense que notre temps est écoulé. Je vais donc devoir lever la séance.

Je tiens à remercier Lanni et Mme Bujold d'avoir comparu.

Vous nous avez vraiment inspirés et nous avez donné beaucoup de matière à réflexion pour notre rapport. Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>